



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des anciens combattants

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 116

Le jeudi 21 novembre 2024

Président : M. Emmanuel Dubourg



Comité permanent des anciens combattants

Le jeudi 21 novembre 2024

• (1110)

[Traduction]

Le président (M. Emmanuel Dubourg (Bourassa, Lib.)): La séance est ouverte. Bienvenue à la 116^e réunion du Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes.

[Français]

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le lundi 29 janvier 2024, le Comité reprend son étude portant sur l'expérience vécue par les vétérans autochtones et par les vétérans noirs.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Je vous rappelle que les observations doivent être dirigées vers la présidence.

Aujourd'hui, nous ne pouvons malheureusement pas entendre Mme Lynne Gouliquer. Elle ne pourra ni faire sa présentation ni répondre aux questions, parce que le son n'est pas idéal pour les intermédiaires, mais elle pourra quand même assister à cette rencontre.

Cela dit, nous avons un témoin avec nous en personne.

[Traduction]

Du Musée canadien de la guerre, nous accueillons M. Michael Petrou, historien, Expérience d'anciens combattants.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Petrou. Vous avez de cinq à six minutes pour faire votre présentation. Ensuite, les membres du Comité vous poseront des questions.

Vous avez la parole.

M. Michael Petrou (historien, Expérience d'anciens combattants, Musée canadien de la guerre): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je vous remercie tous de m'avoir invité. Comme le président l'a dit, je m'appelle Michael Petrou. Je suis historien, Expérience d'anciens combattants, au Musée canadien de la guerre.

J'ai passé les trois dernières années au musée à diriger un projet d'histoire orale intitulé « Leur histoire », qui explore la vie des anciens combattants canadiens et de leurs proches après la guerre et le service militaire. Ce n'est pas l'histoire de la guerre, mais l'histoire des effets postérieurs à la guerre et au service militaire. Nous voulions mieux comprendre comment le service façonne la vie des anciens combattants et de leurs proches après le retour à la vie civile.

À cette fin, j'ai interviewé plus de 200 anciens combattants et leurs proches, allant d'un ancien combattant de 104 ans de la Seconde Guerre mondiale à d'autres beaucoup plus jeunes ayant com-

battu en Afghanistan et en Irak et à d'autres encore ayant servi en temps de paix. Ces entrevues, qui ont totalisé des centaines d'heures, ont été menées par téléphone et par Zoom, mais surtout en personne, dans des cuisines et des salons partout au pays. Elles nous révèlent que, pour de nombreux anciens combattants, la guerre se poursuit longtemps après que le reste d'entre nous a cessé de s'y intéresser. Elles nous révèlent que le service militaire a des répercussions profondes, intimes et très variées qui continuent de se faire sentir pendant des décennies et parfois même des générations.

Je peux vous parler un peu aujourd'hui de ce que j'ai appris au cours de cette recherche, mais je vous encourage tous à consulter l'exposition en ligne « Leur histoire ». On y trouve 50 extraits de ces entrevues, mais aussi, par l'entremise du Centre de recherche sur l'histoire militaire du musée, la transcription des 200 entrevues. Il s'agit d'une ressource incroyablement riche en information. Encore une fois, il y a des centaines d'heures d'entrevues. Nous espérons que cela sera utile aux membres du public, aux chercheurs, aux universitaires, aux étudiants et aux membres de la famille. L'exposition est également conçue précisément pour le genre de travail que vous entreprenez ici. J'espère que vous vous en servirez et que cela vous sera utile.

Puisque le Comité se concentre sur les expériences vécues par les anciens combattants noirs et autochtones, je tiens à souligner qu'environ 26 des personnes interrogées dans le cadre du programme « Leur histoire » sont autochtones et 11 sont noires. Nous avons également des témoignages d'anciens combattants et de proches d'origine asiatique, sud-asiatique, arabe, musulmane, juive, ou encore appartenant à la communauté LGBTQ+.

Je peux vous parler de certains thèmes communs qui sont ressortis chez les anciens combattants noirs et autochtones, mais je devrais commencer par souligner que bon nombre, sinon la majorité, des expériences les plus profondément ressenties et marquantes des anciens combattants noirs et autochtones sont communes aux anciens combattants de tous les horizons, de toutes les époques et de toutes les guerres et périodes de service.

Le service militaire façonne la vie de tous les militaires. La transition de la vie militaire à la vie civile apporte des changements profonds, souvent marquants, et parfois troublants. Je me souviens d'un ancien combattant ayant servi en Bosnie et en Afghanistan qui comparait le processus de retour à la vie civile à la traversée d'un pont d'une rive à l'autre. La rive d'un côté est familière. Vous vous y sentez en sécurité. Vous connaissez les gens et ils vous comprennent, mais vous devez vous rendre sur l'autre rive, qui ne vous est pas familière. Vous n'y êtes sans doute pas allé depuis l'adolescence. C'est insécurisant, mais vous savez que vous devez vous forcer à traverser le pont. Vous parvenez à l'autre rive, et avec de la chance et du soutien, vous finissez par vous y sentir à l'aise.

Je pense que nous pouvons répartir certains défis entourant la transition vers le statut d'ancien combattant en deux grands groupes. Il y a, d'une part, les défis pratiques qui consistent à trouver un emploi, sans doute un médecin aussi, et un logement. Il y a ensuite, d'autre part, ceux liés à la transition émotionnelle. Votre identité change. Vous êtes maintenant séparé des gens sur lesquels vous pouviez compter entièrement, à qui vous aviez confié votre vie. Tous n'étaient pas des amis, mais vous les aimiez. Ils vous comprenaient. Vous êtes maintenant entourés de gens qui ne vous comprennent pas vraiment ou qui ne comprennent pas ce que vous avez fait. Cela peut être insécurisant. Vous pouvez vous sentir seul.

Les défis liés à la transition sont les mêmes... encore une fois, peu importe leurs antécédents, peu importe qu'ils soient noirs ou autochtones, et peu importe l'époque pendant laquelle ils ont servi.

• (1115)

Je pense souvent à un ancien combattant de l'Afghanistan qui m'a parlé de son retour de la guerre. Il y avait une réunion de famille, un anniversaire ou quelque chose du genre. Il était à la table. Quelqu'un a mentionné le nom d'un de ses compagnons d'armes qui était décédé, et c'est devenu trop pour lui. Il s'est mis à pleurer, et il a dû quitter la table. Son grand-père l'a suivi dans le couloir, lui a simplement mis le bras autour de l'épaule et lui a dit: « Ne t'en fais pas. Je comprends. »

Son grand-père était habituellement du genre peu sensible, alors c'était inhabituel, mais c'était un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, de sorte que leurs expériences de la guerre étaient séparées par des décennies, mais ils avaient en commun d'avoir vécu cette expérience très intime, unique et marquante de perdre un proche au combat. Par conséquent, ils se comprenaient malgré ces différences et d'une manière sans doute inaccessible pour les autres.

Certains thèmes sont propres aux militaires noirs, autochtones et racisés. Le premier est le fait d'utiliser le statut d'ancien combattant comme outil de mobilité sociale et de promotion de l'équité sociale et politique. Je pense aux anciens combattants canadiens d'origine chinoise et japonaise de la Seconde Guerre mondiale qui ont utilisé leur statut d'ancien combattant comme outil pour faire progresser l'équité après la guerre.

Je dois dire que cela n'a pas toujours eu la même efficacité. En effet, de nombreux anciens combattants autochtones de la Seconde Guerre mondiale n'ont pas eu accès au même genre de règlements en vertu de la Charte des anciens combattants que les autres après la guerre. Cela dit, les dirigeants politiques des Premières Nations après la guerre étaient souvent des anciens combattants, et c'est toujours le cas aujourd'hui.

Les personnes noires interrogées ont souvent mentionné que le statut d'ancien combattant était un moyen de prouver la légitimité de leur famille à vivre au pays, soit parce qu'elles avaient servi le pays ou parce que des membres de leur famille l'avaient fait.

Autre thème commun: les tensions ou les niveaux de discrimination différents à l'intérieur et à l'extérieur de l'armée. Un ancien combattant noir a parlé de sa transition de l'armée, où il a passé de nombreuses années et où il sentait qu'on le jugeait plus sur ses mérites que sur la couleur de sa peau, à la société civile canadienne, où le racisme était plus marqué. Il a décrit cela comme un choc culturel.

Je dois dire que cette équité, bien sûr, n'était pas toujours présente, et n'a pas été confirmée par tous les anciens combattants.

Certains parlent même de discrimination entre anciens combattants lorsqu'ils retournent à la vie civile. Un ancien combattant autochtone s'est rappelé avoir eu le sentiment d'être assez bon pour mourir aux côtés de ses frères d'armes non autochtones, mais pas assez pour prendre un verre avec eux à la Légion.

Je sais que mon temps de parole tire à sa fin, mais permettez-moi d'aborder brièvement deux thèmes qui, à mon avis, sont sans doute propres aux anciens combattants autochtones. Ils sont tous deux liés à leur rôle dans leurs communautés. Au risque de trop généraliser, je pense que le rôle des anciens combattants au sein des communautés autochtones est souvent unique et sans doute plus important que dans les communautés non autochtones. On le voit, par exemple, dans les défilés solennels lors des pow-wow dans les Prairies. Ce rôle est auréolé d'un grand prestige, mais s'accompagne aussi de responsabilités et du stress qui en découle.

Le dernier thème que j'aimerais aborder est lié au fait d'être un ancien combattant autochtone des Forces armées canadiennes dans un pays qui n'a pas toujours bien traité ou traité équitablement les Autochtones. Comme l'a dit un ancien combattant autochtone: « Nous avons combattu sous un drapeau qui ne nous a pas toujours protégés. »

Au moins deux anciens combattants autochtones ont dit avoir été traités de traîtres pour avoir servi dans l'armée canadienne. L'un d'eux a répondu qu'il était désolé pour la personne qui avait porté cette accusation, car elle ne connaîtrait jamais l'amour et la joie qu'il a ressentis pendant son service militaire.

Les anciens combattants qui ont servi l'ont fait pour différentes raisons. Certains anciens combattants autochtones ont dit avoir servi par amour de la terre. Je pense souvent à un ancien combattant autochtone de l'Est, un Micmac, dont l'explication était ancrée dans l'histoire. Il a dit que son peuple avait signé des traités avec la Couronne britannique et maintenant avec la Couronne canadienne. En servant, il ne faisait que respecter sa part du contrat. Je pense que cela sous-entend le respect de l'autre part du contrat également.

Je vais m'arrêter ici.

Encore une fois, j'ai mené des centaines d'heures d'entrevues, et il y a beaucoup plus à dire.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Petrou.

Nous avons toujours un problème avec Mme Gouliquer.

Nous allons commencer la première série de questions. J'invite M. Terry Dowdall à prendre la parole pendant six minutes.

Monsieur Dowdall, allez-y.

• (1120)

M. Terry Dowdall (Simcoe—Grey, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier notre témoin d'être ici aujourd'hui dans le cadre de notre étude sur les vétérans, ou anciens combattants, noirs et autochtones. Il est malheureux que notre autre témoin ne puisse pas participer. Quoi qu'il en soit, on vous posera probablement beaucoup de questions, alors soyez prêts.

Monsieur Petrou, votre déclaration préliminaire était intéressante. Vous avez dit que la plupart des défis sont communs à tous les anciens combattants et sont façonnés en grande partie par leur service. Vous avez ensuite dit que vous aviez 11 répondants noirs et 26 répondants autochtones. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet, rapidement?

Je sais que vous avez ajouté quelques autres commentaires concernant les anciens combattants autochtones. Quels sont les principaux défis dont vous avez entendu parler par la communauté noire? Vous aviez 11 répondants.

M. Michael Petrou: Bien sûr. Encore une fois, je ne peux parler que de ces 11 personnes et de ce que j'ai appris lors de ces entrevues. Je pense que l'expérience de chacun est différente.

Un thème commun qui est ressorti chez les anciens combattants noirs était assurément l'idée de considérer le service militaire comme une voie vers la mobilité sociale. Un ancien combattant a parlé de son retour à la vie civile — ce n'est sans doute pas tant une question de mobilité sociale que de changement social — et du fait que, ayant perçu qu'il existait plus d'équité au sein des forces armées, cela l'a motivé à lutter contre la ségrégation non officielle et certaines formes de discrimination au sein de sa collectivité en Nouvelle-Écosse.

Un autre thème commun qui est ressorti était l'idée de considérer le statut d'ancien combattant comme une voie vers la mobilité sociale. Lors des entrevues, des anciens combattants, y compris des membres de leur famille, parlaient du service militaire d'un ancêtre qui a combattu pendant la Première Guerre mondiale. Je pense ici à deux personnes noires interviewées. Si votre grand-père ou votre arrière-grand-père a servi pendant la Première Guerre mondiale ou, dans ce cas-ci, a combattu à la crête de Vimy, c'était en quelque sorte la légitimation de votre appartenance au pays. Cela ne devrait pas être le cas, mais lorsque votre identité en tant que Canadien est remise en question, vous avez cet outil pour réagir: voici ce que ma famille a fait. Nous sommes ici depuis la Révolution américaine. Nous avons servi ici, ici et là. Nous avons combattu à la crête de Vimy, sapristi. C'est un talisman, la preuve que nous avons notre place ici.

C'était un thème récurrent. J'aimerais en souligner un troisième. Encore une fois, différentes personnes ont différentes expériences. Je ne dis pas que les forces armées ont été dépeintes comme un endroit idyllique où le racisme était absent, mais en passant de la société civile à la société militaire, certains sentaient qu'ils pouvaient s'épanouir en fonction de leur mérite. D'où ce retour sans doute inconfortable à la société civile où cette plus grande équité disparaît. J'ai mentionné l'ancien combattant qui a parlé d'un choc culturel.

M. Terry Dowdall: Dans votre étude intitulée *Leur histoire*, après avoir parlé à autant de gens... L'une des choses auxquelles je pense souvent lorsque nous siégeons ici au Comité, c'est qu'ils traitent avec les Forces armées canadiennes pendant leur service, puis ils traitent avec Anciens Combattants.

Lors de vos discussions avec les Noirs, les Autochtones et probablement tous les anciens combattants dans le cadre de votre étude, avez-vous constaté que l'égalité qu'ils ont connue — ou l'inégalité, je suppose, qu'ils ont connue — dans les FAC se perpétue à Anciens Combattants après qu'ils ont quitté l'armée?

M. Michael Petrou: Je pense que tous les anciens combattants éprouvent des frustrations à l'égard d'Anciens Combattants, mais j'ai aussi entendu des commentaires positifs et de la gratitude. Je

pense en particulier à quelques anciens combattants autochtones qui ont reçu de l'aide d'Anciens Combattants Canada lors de leur transition sous la forme de counselling et d'autres formes d'aide.

M. Terry Dowdall: Pourriez-vous nous dire quels sont les problèmes qui ne répondaient peut-être pas à la norme qui devraient être...

M. Michael Petrou: Non, ce n'est pas ce que je dis. Je pense à des réflexions plus positives. Je pense à un ancien combattant qui a parlé en bien de l'armée, puis d'Anciens Combattants Canada qui l'a aidé à lutter contre l'alcoolisme, par exemple, pendant la transition de la vie militaire à la vie d'ancien combattant. Un certain nombre d'anciens combattants ont parlé des services de counseling que leur a fournis Anciens Combattants Canada pour composer avec leur syndrome de stress post-traumatique, par exemple. C'est constant autant chez les anciens combattants autochtones, noirs, que non autochtones ou non noirs.

Encore une fois, certains anciens combattants ont exprimé leur frustration...

• (1125)

M. Terry Dowdall: Y a-t-il un fil conducteur dans cette frustration? C'est probablement ce que nous essayons de...

M. Michael Petrou: Je tiens à préciser que la majorité de ces entrevues étaient centrées sur la transition émotionnelle et identitaire des anciens combattants. Je ne me sens donc pas bien placé pour critiquer des politiques précises relatives aux anciens combattants et pour dire où elles ne sont pas à la hauteur ou où elles donnent de bons résultats. Je peux vous parler de certaines des critiques que les anciens combattants ont formulées. Ce sont souvent des cas très précis. Elles portent sur l'accès aux soins de santé ou à certaines prestations, et sur les niveaux d'invalidité, mais je ne suis pas en mesure de vous en dire plus.

M. Terry Dowdall: Pour revenir à votre projet « Leur histoire », pouvez-vous décrire les mesures de soutien les plus importantes pour les anciens combattants — et leurs proches, auxquels on ne pense souvent pas autant — qui leur ont permis de faire la transition après le service et de continuer à contribuer avec succès ici au Canada?

M. Michael Petrou: Je peux essayer. Pour être honnête, cependant, je ne sais pas si c'est quelque chose que le gouvernement peut régler. Je pense que ce qui est le plus difficile pour eux, c'est la solitude. C'est déstabilisant. Ils passent d'une communauté à une autre. Je me souviens d'un ancien combattant qui vit à Ottawa. Il a dit qu'il vit dans une ville d'un million d'habitants et que personne ne sait ce qu'il a fait. C'est troublant, et déstabilisant en quelque sorte.

Je ne sais pas si le gouvernement peut résoudre ce problème. Nous vivons dans une société où la plupart des Canadiens ont passé les 10 dernières années à tenter d'oublier que nous sommes allés en Afghanistan, mais les anciens combattants qui y sont allés n'ont pas oublié, et c'est toujours présent dans leur vie. Il y a un décalage entre ce qu'ont vécu les anciens combattants et...

M. Terry Dowdall: Il faut que la population en apprenne davantage sur les sacrifices qu'ils ont faits. Je pense que nous devons faire mieux à cet égard.

M. Michael Petrou: Oui.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Dowdall.

Nous passons maintenant à M. Sarai. Vous avez la parole pendant six minutes. Allez-y, je vous prie.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Petrou.

Cela m'est revenu à l'esprit lorsque vous avez parlé. Mon père était un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Lorsqu'ils ont quitté l'Inde pour aller combattre dans cette guerre, certains les ont également qualifiés de traîtres, parce qu'ils étaient sous l'emprise d'une puissance coloniale et qu'ils allaient se battre pour elle. Ils le faisaient pour les mêmes raisons, pour respecter leur part du contrat. L'Inde est devenue indépendante après la Seconde Guerre mondiale et, par la suite, au Canada et dans d'autres pays du Commonwealth, ils ont pu obtenir le droit de vote, et ils l'ont mérité.

J'ai remarqué aussi que vous avez dit que certains ne se sentaient pas les bienvenus dans les légions et à d'autres endroits au Canada. Je me souviens de ce qui s'est passé à la légion de Newton, dans la région de Surrey, il y a longtemps, lorsqu'on a interdit aux sikhs qui portaient un turban d'entrer parce qu'on disait que c'était un manque de respect envers la reine. Toutefois, la reine a été très cordiale. Elle les a invités tous les quatre à prendre le thé et leur a dit que ce n'était pas un manque de respect à son égard. De nombreuses ethnies et nationalités ont connu des situations similaires, et cela me rappelle que nous n'en avons pas fait assez.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples du projet qui mettent en lumière les contributions des anciens combattants noirs et leurs luttes pour être reconnus au Canada?

M. Michael Petrou: Je pense que Kathy Grant va s'adresser au Comité après moi. Elle est peut-être mieux placée pour en parler.

Je devrais dire, encore une fois, alors que je m'efforce de rendre compte parfaitement de ce qui est ressorti de ces entrevues, que je peux penser à au moins deux anciens combattants noirs qui étaient des précurseurs dans ce qu'ils ont accompli. Ils en étaient fiers, mais ils n'étaient également pas à l'aise lorsqu'on les pointe du doigt, comme ils le disaient, et qu'on affirme qu'ils sont les premiers Noirs à avoir fait ceci ou cela. Chose certaine, j'ai eu la chance de parler à des anciens combattants noirs qui ont été au premier plan du changement, que ce soit en tant que première femme noire à piloter des avions de chasse ou en tant que descendants de certains des rares anciens combattants noirs de la Première Guerre mondiale.

Une fois de plus, ils en sont fiers, mais pour refléter pleinement ce qui a été dit, certains anciens combattants noirs sont, comme je l'ai dit, fiers de ce qu'ils ont accompli, mais ils se sentent peut-être un peu mal à l'aise lorsqu'on les met dans une bande à part parce qu'ils sont noirs.

J'essaie de saisir les nuances de ces entrevues. Les gens ressentent profondément ce qu'ils ont vécu, mais c'est aussi hautement personnel. J'essaie de souligner certains thèmes, mais j'hésite aussi un peu à dresser un portrait qui englobe tout, si je puis dire.

• (1130)

M. Randeep Sarai: Je vais maintenant parler des Autochtones. Ils servent dans les forces armées depuis longtemps. D'après vos recherches et vos travaux au Musée, en quoi l'expérience des vétérans autochtones a-t-elle été différente, des guerres mondiales aux conflits qui ont suivi, compte tenu de leur bagage culturel et social?

M. Michael Petrou: Je pense à David Gamble, un vétéran qui a servi autour de 1990 à 1996 et qui a été le grand chef de la Saskat-

chewan First Nations Veterans Association. C'est lui qui a dit, comme je l'ai mentionné, qu'ils ont servi un pays qui ne les a pas toujours protégés. À propos de la charte des vétérans qui a été établie après la Seconde Guerre mondiale, le libellé de la loi ne se limitait pas à certaines ethnies ou à certaines origines. Cela dit, dans les faits, lorsqu'il était question de l'accès aux terres, aux subventions et au financement, les Autochtones n'en ont pas profité autant que les non-Autochtones. Selon M. Gamble, on leur a donné des terres qui leur appartenaient déjà dans la réserve Beardy's au nord de la Saskatchewan, par exemple. Ce n'était pas une loi explicitement raciste, mais dans les faits, en ce qui concerne l'accès et les avantages, c'était différent.

Je pense qu'il y a une démarcation claire entre le statut d'ancien combattant et le service des anciens combattants d'origine chinoise et des anciens combattants d'origine japonaise, qui ont explicitement fait campagne plus tard pour obtenir réparation, dans le cas des vétérans d'origine japonaise, mais aussi tout simplement pour obtenir un statut équitable sur le plan politique pendant la période qui a suivi immédiatement la guerre. Une fois de plus, c'était une preuve des états de service.

Puisque de nombreux vétérans autochtones sont retournés dans les réserves, on n'a pas eu le même effet immédiat. Cependant, pour ce qui est de développer le leadership d'un groupe de personnes, comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, beaucoup de dirigeants politiques des Premières Nations après la guerre étaient des vétérans, et nous le voyons encore aujourd'hui.

Je pense à un vétéran en particulier qui a décrit son enfance. Il était un survivant des pensionnats du Nord de la Saskatchewan. Pour lui, l'expérience vécue dans l'armée, comme il l'a dit... Il était le seul Autochtone de son unité, mais il s'est rendu compte qu'il était aussi bon que les autres et il a prospéré dans l'armée. Il a gardé cette confiance dans la vie civile. Il n'a pas nécessairement fait de politique, même s'il était dirigeant politique, mais il a connu du succès en affaires et dans ses études. Son temps de service a été un point d'inflexion, une transition qui lui a en quelque sorte servi de tremplin.

Une fois de plus, ce n'est pas l'apanage des vétérans autochtones ou des vétérans noirs. Énormément d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale à qui j'ai parlé — je me suis entretenu avec 40 d'entre eux — m'ont dit: « Je possédais une quatrième année et ma vie suivait une certaine trajectoire. Grâce à la charte des anciens combattants et aux compétences que j'ai acquises dans l'armée, ma vie a pris un autre tournant. » Un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale est devenu médecin. Il pratiquait encore la médecine lorsqu'il avait 90 ans. C'est un avenir qui n'était pas à sa portée avant la Seconde Guerre mondiale, avant les possibilités d'éducation qui sont devenues possibles pour lui.

C'est souvent un point d'inflexion, une période de transition où la vie de la personne prend un virage qui n'aurait peut-être pas été envisagé avant. Certains éléments sont propres aux vétérans noirs et aux vétérans autochtones, mais c'était également un thème commun chez tous les anciens combattants avec qui nous nous sommes entretenus.

M. Randeep Sarai: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Petrou.

[Français]

Pour les six prochaines minutes, les questions vous seront posées par le deuxième vice-président du Comité, soit M. Luc Desilets.

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Merci, monsieur le président.

Je souhaite bonjour à tous mes collègues.

Monsieur Petrou, merci d'être parmi nous.

Quelle portion des 200 entrevues que vous avez faites portait sur les vétérans noirs ou métis?

M. Michael Petrou: Je pense avoir fait des entrevues avec 11 vétérans noirs et leurs proches et 26 entrevues avec des vétérans autochtones. Il y avait deux vétérans musulmans, un vétéran arabe, un vétéran de l'Asie ainsi que quatre ou cinq vétérans juifs.

● (1135)

[Traduction]

Je suis désolé. Je me fie à ma mémoire ici.

Sauf erreur, il y avait 26 vétérans autochtones et 11 vétérans noirs. Nous avions des vétérans d'Asie du Sud, un vétéran palestinien et, si ma mémoire est bonne, cinq ou six vétérans juifs, deux vétérans musulmans et un bon nombre de vétérans LGBTQ, dont, plus précisément, sept ou huit qui ont subi la purge, je pense. Il faudrait que je compte les francophones.

Nous avons tenté de refléter la diversité du Canada.

[Français]

M. Luc Desilets: D'accord. Je vous remercie de ces chiffres précis.

Alors, en résumé, environ 20 % des vétérans que vous avez rencontrés étaient autochtones, noirs ou métis.

M. Michael Petrou: Oui, c'est environ 20 %.

M. Luc Desilets: C'est parfait.

J'ai une question facile: selon vous, le traitement qu'ils ont eu dans l'armée est-il le même que celui accordé aux Blancs?

[Traduction]

M. Michael Petrou: C'était peut-être plus le même traitement dans l'armée qu'à l'extérieur de l'armée. C'est ce qu'on m'a dit.

Encore une fois, les vétérans noirs et les vétérans autochtones ont parlé de discrimination dans l'armée, sans aucun doute, mais si je peux généraliser, je pense qu'ils se souvenaient qu'il y avait moins de racisme dans l'armée qu'à l'extérieur et qu'ils étaient plus susceptibles d'être traités en fonction de leurs propres compétences et de leurs propres mérites plutôt qu'en fonction de la couleur de leur peau.

[Français]

M. Luc Desilets: Selon vous, le traitement accordé aux vétérans autochtones, noirs ou métis par Anciens Combattants Canada est-il le même que celui accordé aux vétérans blancs?

[Traduction]

M. Michael Petrou: Je ne me sens pas qualifié pour répondre. Désolé. Je sais que vous aimeriez obtenir une réponse. Quand je repense aux 200 entrevues, il y a certainement eu des plaintes à propos d'Anciens Combattants Canada. Je ne me souviens pas d'un vétéran qui a dit que le ministère l'a traité ainsi parce qu'il est noir, autochtone ou métis, ou à cause de son origine.

Je devrais peut-être maintenant attirer l'attention sur la purge et sur ce que les vétérans LGBTQ ont vécu. Il y a eu des batailles juri-

diques et des démarches pour obtenir des excuses, pas auprès du ministère des Anciens Combattants, mais de la part du gouvernement, et c'était manifestement lié à l'identité. Cependant, quand je repense aux vétérans noirs et aux vétérans autochtones, je ne me souviens pas de la moindre accusation contre le ministère liée au fait d'être Autochtone ou Noir ni de quelqu'un qui a laissé entendre que le ministère n'a pas été à la hauteur pour cette raison.

[Français]

M. Luc Desilets: D'accord. Je vais vous poser la question autrement.

D'après vous, les vétérans noirs, métis ou autochtones sont-ils reconnus comme il se doit par la population et par le gouvernement?

[Traduction]

M. Michael Petrou: Je pense que cela change. Nous essayons au Musée. Il y a toujours du travail à faire, mais je pense que nous avons attiré l'attention sur certaines histoires méconnues et que nous continuons de le faire. Dans nos salles permanentes, nous avons récemment fait des ajouts concernant les militaires noirs qui ont participé à la Première Guerre mondiale.

Je pense qu'on a déployé plus d'efforts dans l'ensemble de la société canadienne pour faire connaître les anciens combattants qui demeuraient inconnus, et j'inclurais également les femmes. Chose certaine, nous avons parlé avec un certain nombre de vétérans de la Seconde Guerre mondiale qui ont dit qu'on les a oubliées, que lors de leur retour à la vie civile, on ne les a pas accueillies à la légion de la même façon que les hommes.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, je pense que les vétérans autochtones sont particulièrement reconnus dans leurs propres collectivités, peut-être d'une manière que nous ne voyons pas dans les collectivités non autochtones.

Je répète que je pense que cela change. J'espère que le Musée contribue aux efforts déployés pour essayer d'attirer l'attention sur ces histoires méconnues. La communauté noire — je pense à celle qui est présente depuis longtemps à Acaciaville, en Nouvelle-Écosse — s'efforce de souligner certaines des histoires méconnues des vétérans noirs au sein de leurs propres collectivités.

C'est certainement ce qu'on voit au sein de Premières Nations et dans différentes collectivités, et je pense et j'espère que c'est également ce que nous voyons dans certaines des grandes institutions nationales comme le Musée de la guerre. Nous essayons. Nous faisons de notre mieux et je pense que nous sommes...

[Français]

M. Luc Desilets: Vous avez dit tantôt que ces vétérans, qui représentent une proportion d'environ 20 %, n'étaient pas...

● (1140)

[Traduction]

M. Michael Petrou: J'aimerais recompter, mais probablement...

[Français]

M. Luc Desilets: C'est peut-être quelque part entre 10 % et 25 %, qu'importe. Ce n'est pas grave, je voulais juste avoir une idée de la proportion.

Vous avez donc dit que ces vétérans n'étaient pas accueillis ou reçus dans les légions. Ça, c'était jadis. Est-ce encore le cas pour les vétérans d'aujourd'hui?

[Traduction]

M. Michael Petrou: Je ne pense pas que cela ait déjà été une politique officielle. J'ai parlé du cas d'une personne. C'était un vétéran autochtone et le fils d'un vétéran autochtone de la Seconde Guerre mondiale qui a reçu un très grand nombre de décorations et qui, encore une fois, a parlé de la notion selon laquelle le sentiment d'équité est plus fort dans l'armée. Il a dit qu'ils étaient assez bons pour mourir à côté des autres, mais pas assez bons pour prendre un verre avec eux dans la légion, mais il n'a pas parlé d'une politique officielle de la légion. Je pense qu'il parlait d'une forme d'ostracisme ou d'exclusion sociale.

Les vétérans de la Seconde Guerre mondiale ont parlé des difficultés qu'elles ont rencontrées avant d'avoir accès à la légion dans les années qui ont suivi la guerre.

[Français]

M. Luc Desilets: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

J'invite maintenant Mme Rachel Blaney à prendre la parole pour six minutes.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Petrou, d'être parmi nous aujourd'hui, d'être notre seul témoin et de répondre à toutes nos questions.

Votre témoignage m'a amenée à réfléchir à ce qui suit. Tout d'abord, il est très difficile de parler au nom d'autres personnes. Vous avez entendu leurs histoires, mais vous n'avez pas vécu ce qu'elles ont vécu. Je vous remercie d'essayer de revenir sur ce que ces personnes vous ont dit, et j'accepte à quel point il est difficile de répéter clairement les propos de ces personnes lorsque ce n'est pas vous qui avez vécu l'expérience.

Vous avez dit que le temps de service peut contribuer à un sentiment d'appartenance et vous avez parlé de ce que ces personnes ont vécu après leur départ de l'armée, même lorsqu'elles y ont subi du racisme, au moment de réintégrer le Canada, du niveau de discrimination qu'elles ont subie à nouveau et qui n'était pas nécessairement courant dans l'armée.

Vous avez également dit que ces personnes — pas chacune d'entre elles, mais beaucoup — veulent être reconnues pour leur temps de service, pas parce qu'elles sont autochtones ou noires.

M. Michael Petrou: C'est ce que quelques personnes m'ont dit.

Mme Rachel Blaney: Oui, mais je pense que ce que j'essaie de dire, c'est que ces choses sont très complexes et, comme vous l'avez dit plus tôt, très individuelles.

Je me demande si vous pouvez parler de ce que vous avez entendu à propos du sentiment d'appartenance en écoutant certains des témoignages, puisque 26 ou 11 personnes ne forment pas un énorme groupe. Il est difficile de formuler de cette façon toutes ces hypothèses pour l'ensemble des vétérans. Je suis toutefois fascinée par l'idée d'utiliser le temps de service pour renforcer son sentiment d'appartenance et je suis curieuse de savoir si vous avez entendu la même chose de la part de personnes non autochtones ou non noires.

Pouvez-vous nous dire s'il y a la moindre nuance ou différence ici?

M. Michael Petrou: Je pense, au Canada... Par exemple, un enfant noir est plus susceptible d'entendre certaines questions, dont certaines qui sont bien intentionnées et d'autres qui sont peut-être malveillantes. Je parle de questions comme: « D'où viens-tu? » et « D'où vient vraiment ta famille? » Encore une fois, je parle de quelques vétérans noirs dont les familles sont venues ici après la Révolution américaine. Bien entendu, une personne noire au Canada est plus susceptible d'entendre ces questions qu'une personne qui a la peau plus pâle. Je ne pense pas que c'est une opinion controversée. Une personne qui n'est pas noire ou autochtone ou qui n'a pas la peau brune ne subira pas le même genre de pressions pour prouver qu'elle est à sa place. C'est ce que les gens supposent compte tenu de la couleur de sa peau.

L'idée d'utiliser le statut d'ancien combattant ou le temps de service comme moyen de renforcer son sentiment d'appartenance sociale ou pour se sentir chez soi est propre aux vétérans autochtones et aux vétérans noirs. Comme je l'ai dit, c'est un moyen pour les personnes pauvres de progresser dans la société. La vie de tout le monde change, parfois pour le mieux. Je procède souvent prudemment, car ces entrevues révèlent des traumatismes et certaines des répercussions qui se succèdent rapidement. Cela dit, je me souviens d'une vétérane de l'Afghanistan. Elle m'a dit: « Parce que je suis une femme qui a servi en Afghanistan, tout le monde s'attend à ce que je dise que la guerre était un enfer et que je suis brisée. » Elle a poursuivi en disant que ce n'est pas le cas et qu'ils sont nombreux à être satisfaits de ce qu'ils ont accompli. Ce point d'inflexion ou cette transition peut être une étape positive. C'est un moyen pour les vétérans, peu importe leur origine, de progresser dans la société et d'acquérir des compétences qui leur seront utiles après leur service.

Je pense que ce que j'avance — et c'est ce que je pense — correspond à ce qui est ressorti de ces entrevues. Je parle du statut de vétéran ou du temps de service comme moyen de développer son sentiment d'appartenance en tant que Canadien et de se sentir chez soi, malgré une apparence différente. C'est une réalité qui est propre aux vétérans racisés et que l'on ne voit pas chez les vétérans blancs. Je pense que je me sens à l'aise de l'affirmer.

● (1145)

Mme Rachel Blaney: Merci de ces explications.

Je voulais aussi vous demander autre chose. Vous avez parlé avec 26 anciens combattants autochtones. Je sais qu'il y a des Métis, des Inuits et des membres des Premières Nations.

Pouvez-vous nous indiquer plus tard à quels groupes ils appartiennent? Je ne m'attends pas à ce que vous puissiez nous le dire de mémoire.

M. Michael Petrou: Je pense m'en souvenir.

Mme Rachel Blaney: D'accord. Si c'est le cas...

M. Michael Petrou: Je vais faire de mon mieux.

Vous avez raison. Il pourrait y en avoir un ou deux de plus que les 26. J'inclus dans ce groupe des vétérans métis ou les membres de leurs familles.

Malheureusement, nous ne nous sommes pas entretenus avec des anciens combattants inuits. Je ne pense pas avoir fait d'entrevue avec l'un d'eux. Quoi qu'il en soit, il y a des lacunes.

Mme Rachel Blaney: Oui.

M. Michael Petrou: Le Nord représente une lacune que nous espérons combler. Il y a 26 membres des Premières Nations et Métis, et aucun Inuit jusqu'à maintenant.

Mme Rachel Blaney: Merci de la réponse. C'est très utile.

Vous avez parlé de la réintégration dans la société et dit que certains d'entre eux subissent de la discrimination de manière plus poignante. Ce que je trouve intéressant à ce sujet, c'est que nous avons entendu, surtout de la part de vétérans autochtones, que lorsqu'ils accèdent aux services d'Anciens Combattants Canada, il arrive parfois que des personnes mal formées réagissent en faisant des commentaires très racistes sur des choses tout à fait inappropriées.

À propos de l'idée générale selon laquelle le Canada n'est parfois pas aussi amical avec les gens de ces communautés, vous arrive-t-il d'entendre parler précisément de services auxquels ils tentent d'accéder et pour lesquels ils subissent de la discrimination parce qu'ils sont Autochtones ou Noirs?

M. Michael Petrou: Je ne remets pas en question le témoignage d'autres témoins, mais ce n'est pas une chose que j'ai remarquée dans mes entrevues, non.

Mme Rachel Blaney: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant avoir deux autres interventions de cinq minutes chacune.

J'invite le premier vice-président du Comité, M. Blake Richards, à prendre la parole, s'il vous plaît.

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Merci.

J'aimerais d'abord présenter la motion dont j'ai donné avis lundi. En voici le libellé:

Étant donné que:

- lors d'une récente cérémonie du jour du Souvenir à l'école secondaire Sir Robert Borden, l'école a joué une chanson de protestation anti-israélienne associée à la guerre en cours à Gaza au lieu de jouer de la musique associée au service et au sacrifice des militaires canadiens;
- le directeur de l'école a défendu ce choix, se plaignant que le jour du Souvenir est trop souvent consacré à « un Blanc qui a fait quelque chose en rapport avec l'armée ».

Le Comité rapporte à la Chambre son opinion selon laquelle le directeur de l'école secondaire Sir Robert Borden devrait être congédié pour ses actions.

Je ne veux pas consacrer beaucoup de temps à la motion, car j'ai des questions pour notre témoin, mais j'aimerais dire quelque chose à ce sujet.

Lorsque je me rends dans des écoles de ma circonscription et d'autres écoles, l'une des choses les plus importantes que j'enseigne aux élèves, c'est à quel point il est important d'honorer et de se souvenir du service rendu par les vétérans et leurs sacrifices, car c'est ce qui leur a donné le droit d'être à l'école et d'apprendre. Je parle aussi de la façon dont d'autres enfants ailleurs dans le monde n'ont pas cette chance et je mentionne à quel point il est important de se rappeler que c'est grâce au service rendu par les anciens combattants et à leurs sacrifices que nous sommes tous réunis ici pour servir les gens de nos collectivités et les représenter.

Lorsque je vois une école éclabousser la cérémonie du jour du Souvenir, se servir de l'occasion pour attirer l'attention sur autre chose que les vétérans et les personnes qui servent actuellement dans l'armée, sur autre chose que ce thème et l'importance de cette journée, je ne peux pas penser à quoi que ce soit d'autre qui pourrait nuire davantage aux efforts déployés pour que la prochaine généra-

tion n'oublie pas le service rendu par ces personnes et leurs sacrifices. Il n'y a rien qui porte plus atteinte à leur mémoire que lorsqu'on détourne l'attention ainsi pour faire une sorte de protestation, pour transmettre un message politique ou peu importe ce qu'il en est. La journée doit mettre uniquement l'accent sur le service rendu par ces personnes et leurs sacrifices. C'est uniquement là-dessus qu'il faut se concentrer.

Sur ce, j'espère certainement que tous les membres du Comité vous se joindre à moi pour condamner ce comportement terriblement honteux, pour défendre nos anciens combattants et pour honorer l'importance du jour du Souvenir.

Je propose cette motion. J'espère que nous pourrons la mettre rapidement aux voix et passer au témoin.

• (1150)

Le président: Merci, monsieur Richards.

Monsieur Petrou, conformément à notre façon de procéder ici, je dois donner la parole aux membres du Comité. Vous pouvez rester.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir?

Allez-y, monsieur Sarai.

M. Randeep Sarai: Je n'ai pas encore décidé comment j'allais donner suite à cette affaire, mais je dirais que ce qui s'est passé est tout à fait inapproprié. Le jour du Souvenir est censé être consacré aux anciens combattants et à leurs sacrifices. Je pense simplement que la compétence en la matière relève de la province, de la municipalité ou de la commission scolaire. C'est ce que je crois. Je ne pense pas qu'il nous revient d'intervenir dans ce cas-ci. Nous ne régressons pas les directeurs d'école et nous n'avons pas à leur imposer des sanctions. Nous n'avons pas notre mot à dire sur ce qu'ils doivent faire. Je pense réellement que cette situation est de leur ressort. La commission scolaire ou le gouvernement qui encadre son mandat, soit la province, devrait se pencher sur la question.

Je dirais qu'il était inapproprié d'agir de la sorte. Il n'est pas approprié d'utiliser ce jour de commémoration des anciens combattants pour manifester à d'autres fins.

Le président: Je vous remercie, monsieur Sarai.

La parole est maintenant à Mme Blaney.

Mme Rachel Blaney: Je suis déçue que nous utilisions du temps que nous pourrions consacrer aux témoins. Il a déposé sa motion pendant la partie publique de la réunion. Nous aurions pu traiter cette question à un autre moment, mais nous devons le faire maintenant.

Le jour du Souvenir est un jour très important pour commémorer les personnes qui ont servi notre pays. C'est un moment de grande tristesse pour de nombreuses familles d'un bout à l'autre du pays. Il est extrêmement important d'informer les jeunes sur ce que cela représente et sur les conséquences de la guerre. Je n'approuve pas du tout le comportement que nous avons vu dans ce cas-ci. Ce n'était pas un acte très réfléchi. Je pense qu'il faut toujours être prêts à avoir des discussions complexes, mais ce n'est ni le lieu ni le moment pour des discussions complexes. C'est le moment d'honorer les personnes qui ont servi notre pays.

Cependant, je n'appuierai pas la motion, car je ne pense pas que ce soit le rôle d'un comité de porter ce type de jugement. Je pense que lorsque des choses difficiles se produisent, les collectivités et les régions concernées doivent réagir, et c'est leur droit sacré. Lorsque nous intervenons et que nous imposons certaines choses, à titre de comité qui ne fait pas partie de la collectivité, cela me semble un peu étrange.

Manifestement, toutes les voix autour de cette table expriment la même chose, et j'espère que l'on comprend bien que nous ne pensons pas qu'il s'agit d'un comportement approprié. Toutefois, il ne nous appartient pas de dire aux gens comment — comme le dit la motion, je crois — congédier quelqu'un. Ce n'est pas le rôle de notre comité. Le député pourrait peut-être réfléchir à ce qu'est notre rôle, qui est peut-être d'exprimer une opinion, mais pas de dire aux gens ce qu'ils doivent faire.

Le président: Je vous remercie, madame Blaney.

Nous revenons maintenant à M. Richards.

M. Blake Richards: C'est exactement ce que fait la motion. Elle exprime notre opinion. S'il ne nous revient pas d'exprimer notre opinion sur un manque de respect à l'égard des anciens combattants, et s'il ne nous revient pas d'intervenir et de montrer que nous défendons nos anciens combattants, à qui cette tâche revient-elle?

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Monsieur Desilets, vous avez la parole.

M. Luc Desilets: Monsieur le président, je vais abonder dans le sens de mes collègues autres que ceux du Parti conservateur. Je remercie le vice-président de faire preuve de sensibilité à l'endroit de cette situation. Très manifestement, ce qui est arrivé est totalement déplacé. Le fait d'avoir utilisé une chanson anti-israélienne est gênant et scandaleux. Toutefois, cela relève d'une compétence provinciale qui ne regarde aucunement le fédéral. Laissons les bonnes instances agir en conséquence.

J'ai moi-même été directeur d'école au cours des 20 dernières années. Si j'avais vu un comité parlementaire fédéral intervenir dans la gestion de mon école, j'aurais trouvé cela rigolo d'abord et scandaleux par la suite.

Le président: Merci, monsieur Desilets.

Tous les partis ont pu intervenir au sujet de la motion. Je demande donc à la greffière de bien vouloir mettre aux voix cette motion proposée par M. Richards.

(La motion est rejetée par 6 voix contre 3.)

• (1155)

Le président: Nous revenons donc à notre discussion avec M. Petrou.

Monsieur Richards, vous avez la parole. Il vous reste encore trois minutes.

[Traduction]

M. Blake Richards: Je vous remercie.

J'ai environ quatre questions et, comme on l'a dit, environ cinq minutes pour les poser. Je vous demanderais donc d'essayer de répondre en 30 secondes ou moins.

Nous avons un peu entendu parler — vous avez d'ailleurs abordé le sujet aujourd'hui — des anciens combattants autochtones à qui

l'on a refusé des prestations à leur retour de la Première Guerre mondiale, de la Deuxième Guerre mondiale et, je crois, de la guerre de Corée.

Selon vous, ces anciens combattants ont-ils été lésés par rapport à leurs camarades anciens combattants qui ont reçu des prestations plus importantes?

M. Michael Petrou: Je ferais preuve de prudence avant d'utiliser le mot « refusé ». Encore une fois, aucune loi ne les empêchait d'avoir accès à ces prestations. Il s'agissait davantage d'une question de circonstances, de leur retour dans les réserves et d'un manque d'accès plutôt que d'un refus.

M. Blake Richards: Oui, d'accord, mais diriez-vous quand même que cela les aurait défavorisés par rapport à d'autres anciens combattants?

M. Michael Petrou: Je pourrais faire des hypothèses, mais je pense que nous pourrions tous faire des hypothèses sur le fait qu'ils avaient un accès moindre à certains domaines d'études et à l'achat de terrains. Toutefois, je ne peux pas l'affirmer avec conviction ou avec des exemples à l'appui.

M. Blake Richards: D'accord. Je comprends.

Selon vous, la stabilité économique qui prévalait au Canada a-t-elle joué un rôle dans la réussite de la transition vers la vie civile de ces anciens combattants qui sont revenus au Canada après ces guerres?

M. Michael Petrou: Peut-être que oui, et je pense que tous les Canadiens ont profité de la relance économique de l'après-guerre. Encore une fois, pour revenir à la discussion qui a eu lieu avec M. Dowdall, le plus grand avantage qu'ont eu les anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale, c'est qu'ils sont revenus dans un pays où 1,1 million de Canadiens avaient servi. De plus, les gens qui n'avaient pas servi comprenaient ce que les anciens combattants avaient vécu. Il n'y avait pas le même isolement auquel font face les jeunes anciens combattants de l'Afghanistan.

C'est encore difficile. Les anciens combattants âgés de 99 ans avec lesquels j'ai discuté m'ont parlé de l'état de stress post-traumatique en utilisant un vocabulaire différent et je comprends ce qu'ils disent, mais ils n'étaient pas isolés. Ils étaient entourés de personnes qui comprenaient ce qu'ils avaient vécu et qui, dans bien des cas, avaient participé à ces efforts.

L'expérience des anciens combattants d'aujourd'hui est, selon moi, très différente, car ils ne sont pas entourés de personnes qui ont participé aux mêmes efforts. Je pense que le désalignement est plus profond aujourd'hui et peut-être que le fait d'être entourés de gens qui les comprenaient a été plus utile aux anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale que la stabilité économique dont ils ont profité, comme nous tous, dans l'après-guerre.

M. Blake Richards: Il ne fait aucun doute qu'il est important d'avoir du soutien.

Mais diriez-vous qu'il est aussi important d'avoir accès à des prestations en temps voulu pour réussir la transition vers la vie civile après le service?

M. Michael Petrou: Encore une fois, en usant de prudence, car je ne me sens pas tout à fait à l'aise de plonger dans les rouages de ces politiques, je pense qu'on peut dire cela, mais j'ajouterais de nombreuses mises en garde. Je ne suis pas un expert en matière de politiques. Ce que vous dites a du sens, bien entendu, mais je n'irais pas plus loin.

M. Blake Richards: D'accord. Cela répond peut-être à ma dernière question. Selon vous, le manque d'accès aux prestations en temps opportun et la crise actuelle liée au coût de la vie et au logement au Canada pourraient-ils contribuer aux difficultés qu'éprouvent les anciens combattants dans leur transition vers la vie civile?

M. Michael Petrou: Encore une fois, je pourrais faire des hypothèses. Je pense que je comprends où vous voulez en venir, et cela relève davantage des orientations et peut-être de la politique, un sujet sur lequel je ne suis pas en mesure de parler avec assurance. Je m'en excuse.

M. Blake Richards: Je comprends. Je vous remercie de votre réponse.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Richards.

C'est ce qui met fin à la première heure de la réunion, que nous avons passée avec M. Michael Petrou. Je rappelle que...

Mme Lisa Hefner (Hamilton Mountain, Lib.): Monsieur le président, n'ai-je pas droit, moi aussi, à une intervention de cinq minutes? On ne peut pas donner cinq minutes de plus aux conservateurs sans me donner la même chose.

Le président: Je comprends, mais le temps que nous avons pris à discuter de la motion de M. Richards a grugé de notre temps en compagnie du témoin. Nous avons un autre groupe de témoins à entendre. Par ailleurs, j'ai donné au député un temps de parole de trois minutes, plutôt que de cinq minutes, afin de pouvoir accueillir à temps les autres témoins.

• (1200)

Mme Lisa Hefner: J'avais des questions pour ce témoin.

Le président: Souhaitez-vous dire quelque chose, madame Blaney?

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: J'aimerais savoir si nous pouvons prolonger la réunion de quelques minutes pour répondre à tous les besoins.

Le président: Nous avons convenu d'accorder trois minutes pour...

M. Terry Dowdall: Quel sera l'impact sur l'heure suivante?

Le président: Madame Hefner, vous avez la parole. Vous avez trois minutes.

[Français]

Mme Lisa Hefner: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je vous remercie beaucoup d'être ici, monsieur Petrou.

Ma prochaine question est liée au fait que j'ai été journaliste pendant plus de 20 ans. J'ai l'impression que c'est une carrière qu'on ne quitte jamais tout à fait et qui devient une partie de nous. À titre de parlementaire, j'utilise tout ce que j'ai appris et toutes les compétences que j'ai acquises au fil de mes années de journaliste pour éclairer le travail que j'accomplis ici aujourd'hui.

Pourriez-vous nous en dire plus sur vos antécédents à titre de correspondant de guerre et sur l'incidence de ces antécédents sur travail que vous effectuez aujourd'hui avec le musée?

M. Michael Petrou: C'est une bonne question.

J'ai travaillé pendant de nombreuses années à titre de correspondant étranger. J'ai couvert des conflits en Afghanistan, en Irak, au Moyen-Orient et ailleurs. Je pense que certains anciens combattants sont au courant, mais je n'ai pas l'habitude de le mentionner et je pense donc que la plupart d'entre eux ne le savent pas.

Les journalistes et les soldats se trouvent dans les zones de guerre pour des raisons fondamentalement différentes. Je pense qu'il est important de le souligner. J'ai connu certaines des personnes que j'ai interrogées en Afghanistan. Certains éléments du métier de journaliste dans une zone de guerre sont similaires. Pour le meilleur ou pour le pire, je sais ce que c'est que de se faire tirer dessus et je sais ce que c'est que de perdre des collègues. Ce sont peut-être des points semblables, mais au bout du compte, nous nous trouvons dans des zones de conflits pour des raisons différentes.

Lorsque je me faisais tirer dessus, je me recroquevillais en position fœtale au fond d'une tranchée. Je pense que c'est parfaitement normal pour un journaliste. Je pense cependant que les soldats ont des réactions différentes. Je dirais à contrecœur que cela m'a peut-être donné un aperçu de certaines des expériences vécues par les anciens combattants, mais dans une très faible mesure.

Le fait d'être un journaliste et d'avoir une vaste expérience lorsqu'il s'agit de parler aux gens et, surtout, de savoir se taire, m'a peut-être été utile dans cet exercice qui, je dois dire, si vous me le permettez, a été très valorisant. En effet, je me considère très chanceux d'avoir eu les conversations que j'ai eues, surtout avec les anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale, que nous sommes malheureusement en train de perdre. Cette expérience a été enrichissante du début à la fin, et j'en suis reconnaissant.

Mme Lisa Hefner: Je pense que c'est exactement ce que je veux dire. La capacité d'écouter les gens et de savoir comment leur parler est un élément essentiel du journalisme que nous pouvons utiliser dans d'autres carrières.

Pouvez-vous nous dire ce que vous espérez obtenir du projet intitulé « Leur histoire »? Pouvez-vous nous en dire plus sur la façon dont les anciens combattants ont réagi au fait d'avoir une plateforme pour partager leurs récits?

M. Michael Petrou: Certains anciens combattants ont trouvé ces conversations difficiles et l'expérience a été douloureuse pour eux. Il y a eu beaucoup de larmes et quelques étreintes. Le but n'a jamais été de valider, mais d'explorer. Je pense que l'expérience a été positive pour certains anciens combattants, mais très difficile pour d'autres.

Ce sont des conversations pénibles et difficiles, mais j'espère vraiment que les anciens combattants qui n'ont pas participé au projet pourront reconnaître leurs propres histoires et leurs propres expériences dans les récits des anciens combattants que nous avons interrogés et qui font partie de l'exposition. J'espère que cette exposition permettra à d'autres Canadiens, aux familles et aux gens qui ne sont pas des anciens combattants de mieux comprendre les expériences vécues par des personnes qu'ils connaissent peut-être ou par les anciens combattants en général.

Mme Lisa Hefner: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

[Français]

Monsieur Michael Petrou, au nom des membres du Comité et en mon nom personnel, je veux vous remercier de votre contribution et de votre présence. Si vous avez d'autres choses à nous communiquer à la suite de l'étude que vous avez menée, n'hésitez pas à nous faire parvenir de l'information par l'entremise de la greffière.

Mesdames et messieurs, nous allons suspendre la séance quelques minutes, le temps d'accueillir les témoins pour la prochaine heure.

- (1200) _____ (Pause) _____
- (1210)

Le président: Mesdames et messieurs, nous reprenons la séance.

[Traduction]

J'aimerais maintenant accueillir les témoins qui comparaitront pendant la deuxième heure.

Nous accueillons, de Legacy Voices, Mme Kathy Grant, historienne, Expérience des anciens combattants noirs. De Métis Nation-Saskatchewan, nous accueillons M. Mervin Bouvier, ministre des Anciens Combattants et M. John Belanger, ancien combattant.

Bienvenue à tous les témoins. Vous disposerez de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire. Ensuite, nous vous poserons des questions pour approfondir le sujet.

Madame Grant, je vous invite à prendre la parole. Vous avez cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire. Je vous cède la parole.

Mme Kathy Grant (historienne, Expérience des anciens combattants noirs, Legacy Voices): Je vous remercie.

Bonjour tout le monde. Je vous remercie de me donner l'occasion de contribuer à vos délibérations.

Je m'appelle Kathy Grant et je suis fondatrice du projet Legacy Voices, co-créatrice d'un programme et d'un site Web sur les récits d'anciens combattants noirs canadiens, historienne au sein du comité de commémoration du 2^e Bataillon de construction et éducatrice en milieu scolaire et communautaire sur les luttes et les réalisations des nombreux Canadiens noirs qui ont servi notre pays dans le cadre du service militaire depuis la guerre de 1812.

Le président: Je suis désolé, madame Grant, mais pourriez-vous vous rapprocher un peu de votre microphone, s'il vous plaît?

Je vous remercie.

Mme Kathy Grant: Est-ce mieux maintenant?

Le président: Oui, c'est très bien. Je vous remercie.

Mme Kathy Grant: Mon père était un ancien combattant de l'Armée canadienne et de la force aérienne. Il était un immigrant de la Barbade. Il a choisi de venir au Canada pour participer aux efforts visant à vaincre nos ennemis pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Après une longue carrière dans la fonction publique, mon père s'est efforcé de mieux comprendre et de faire connaître les contributions des participants noirs à l'effort de guerre. Avant sa mort, il m'a demandé de poursuivre ces efforts. C'est ce que j'ai fait et je le fais toujours aujourd'hui. D'autres ont grandement contribué à mes re-

cherches. Les travaux approfondis de feu Thamis Gale et sa vaste collection de recherches ont été déterminants.

Les efforts déployés par de nombreux anciens combattants pour me raconter leurs histoires et me faire part de leur perspective se sont révélés inestimables. Les membres des familles des anciens combattants ont enrichi mes recherches et mes connaissances. La collaboration d'éducateurs professionnels, de membres des Forces de réserve, de journalistes multimédias, d'étudiants assistants de recherche, de Bibliothèque et Archives Canada et du Musée canadien de la guerre a grandement enrichi mes travaux. Bien entendu, les travaux de votre comité sont axés sur l'expérience contemporaine de nos anciens combattants et sur les moyens de contribuer à améliorer cette expérience.

Ce que je tiens à vous communiquer, c'est que le passé — notre histoire — façonne le présent. Si nous comprenons correctement le passé et si nous comprenons pleinement le présent, nous sommes bien équipés pour façonner l'avenir.

Il y a 110 ans, de nombreux Canadiens noirs et d'autres personnes originaires des États-Unis et des Caraïbes souhaitaient ardemment s'enrôler dans l'armée canadienne pendant la Première Guerre mondiale. Certains d'entre eux y sont parvenus, mais de nombreux autres se sont vu refuser l'enrôlement uniquement à cause de leur race. Après deux ans de plaidoyer de la part d'ecclésiastiques et de dirigeants communautaires noirs, et après de nombreux obstacles et autres blocages, le 2^e Bataillon de construction a commencé à prendre forme. Il s'agissait d'une unité composée entièrement de Noirs et dirigée par des officiers blancs, à l'exception d'un capitaine honoraire noir, qui était aumônier.

Au bout du compte, environ 600 membres de cette unité ont été envoyés en Europe dans des rôles de soutien non combattants dans la foresterie et la construction. Ces efforts étaient certainement importants pour l'effort de guerre, mais il ne fait aucun doute que l'idée de trouver des rôles militaires pour une unité entièrement noire sans lui fournir d'armes était en quelque sorte fondée sur l'ignorance et un racisme déraisonnable. En outre, les effectifs n'étaient tout simplement pas suffisants. Néanmoins, le 2^e Bataillon de construction a bien servi le Canada et a contribué à notre victoire.

À la suite de nombreuses pressions exercées par la communauté noire, principalement à Toronto et dans les environs, une plaque a été installée à Queen's Park, en Ontario. Pendant des décennies, et même près d'un siècle, on a très peu entendu parler du 2^e Bataillon de construction.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, comme de nombreux autres Canadiens et citoyens du Commonwealth, des hommes et des femmes noirs ont cherché à participer aux efforts militaires pour vaincre les nazis. À l'époque, et jusqu'en 1942, l'Aviation royale canadienne ne permettait pas aux Noirs de s'enrôler. Il fallait être de pure souche européenne. La Marine royale canadienne avait mis en œuvre une politique d'exclusion selon laquelle il fallait être de race blanche pour y entrer. Seule une poignée de marins noirs ont été acceptés — cinq dans toute la Marine royale canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale — et un seul a pu partir à l'étranger. L'Aviation royale canadienne a fini par céder et quelques Noirs qui s'étaient enrôlés, et dont mon père faisait partie, se sont distingués.

Vous pouvez lire certaines de ces histoires sur notre site Web sur les récits des anciens combattants canadiens noirs, qui s'appelle Black Canadian Veterans Stories, à l'adresse www.blackcanadian-veterans.com, ou sur notre page Facebook du même nom. Le 7 novembre, nous avons également lancé un nouveau site Web sur le 2^e Bataillon de construction.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les contributions des Canadiens de race noire à nos forces armées se sont poursuivies et multipliées dans les domaines de l'infanterie, de la plongée, de la médecine, de l'aviation, de la logistique, de l'ingénierie, de l'administration, de la mécanique, du transport et, en fait, dans tous les secteurs des forces armées, de la Marine et de la force aérienne.

• (1215)

Malheureusement, de nombreux Canadiens sont moins conscients de la contribution importante, dans le passé et maintenant, des Canadiens noirs au sein de nos forces militaires. Ce n'est que très récemment que certaines écoles ont commencé à inclure cette information dans les cours. Des renseignements exacts et complets à ce sujet ne sont pas largement disponibles. Avec nos collègues et amis professionnels, nous essayons d'améliorer les choses.

Comme c'est le cas relativement à de nombreuses parties de l'histoire quelque peu oubliées ou ignorées, la désinformation, les faussetés pures et simples et le peu de recherche bénéficiant d'un soutien financier et moral continuent de limiter notre compréhension. Bon nombre de nos institutions et organismes, qui ne possédaient pas les connaissances nécessaires, ont contribué sans le savoir à la piètre qualité de l'information publique et à la mauvaise compréhension de la contribution importante des militaires noirs. La véritable compréhension engendre la collaboration, la coopération et de meilleurs résultats.

D'anciens combattants noirs m'ont dit qu'ils ne reçoivent pas toujours des services respectueux, rapides et utiles de la part d'Anciens Combattants Canada. Leurs amitiés, les conversations inévitables et les comparaisons sur le plan de la qualité des services avec d'anciens combattants d'autres origines raciales les ont aidés à comprendre qu'il ne s'agit pas d'un problème généralisé concernant toutes les interactions d'Anciens Combattants avec l'ensemble de leurs clients. C'est plutôt une situation qui semble toucher plus fréquemment les anciens combattants noirs. Cela a-t-il quelque chose à voir avec la mauvaise compréhension en général de la contribution passée et récente du personnel militaire noir? C'est fort possible.

Comment pouvons-nous avancer vers une reconnaissance réelle de la contribution, passée et présente, de tous les membres de nos forces militaires? En tant qu'historienne et éducatrice, je vais vous faire part de ce que je sais. Il faut mieux éduquer les élèves et la population en général. Pour ce faire, nous devons élargir l'actuel travail principalement bénévole pour faire découvrir et promouvoir l'histoire — exacte et complète — des Canadiens noirs dans l'armée. Il faut aussi encourager l'acquisition de ces connaissances au sein du personnel d'Anciens Combattants Canada. Le respect, l'attention et la compassion reposent, du moins en partie, sur les connaissances.

En terminant, je dois vous dire qu'à Toronto, au cours de mes déplacements dans le cadre de ce travail, je vois des cadets de l'armée, de la marine et de l'air. Je vois de plus en plus de filles et de garçons de diverses origines raciales; beaucoup plus qu'auparavant.

Nous avons un problème de recrutement dans nos forces armées. Bon nombre de ces cadets pourraient, dans un avenir rapproché, faire partie de la solution. Préparons-les en leur transmettant une véritable connaissance et une réelle compréhension, afin de les encourager à s'enrôler, avec la certitude qu'ils bénéficieront du respect personnel et professionnel que nous devrions leur offrir, à la fois durant leur service et après en tant qu'anciens combattants.

Merci.

• (1220)

Le président: Merci beaucoup, madame Grant, de votre déclaration préliminaire.

Nous passons maintenant à M. John Belanger, pour cinq minutes.

Allez-y, monsieur Belanger.

M. John Belanger (vétérane, Métis Nation-Saskatchewan): Bonjour.

Tout d'abord, je tiens à vous dire que je suis fier d'être le fils de mon défunt père, Leo, qui a débarqué sur la plage Juno pendant la Seconde Guerre mondiale. J'ai un frère aîné qui a servi pendant 30 ans. J'ai moi-même servi pendant 27 ans.

Je représente la Nation métisse de la Saskatchewan, qui représente les titulaires de droits au titre de l'article 35 en Saskatchewan. Nous sommes un gouvernement dirigé par des citoyens métis, qui travaille pour les Métis. Il se consacre au maintien et à la promotion des droits, de l'identité et du bien-être du peuple métis. Nous travaillons actuellement à la négociation d'un traité moderne avec le gouvernement du Canada pour promouvoir les intérêts de nos citoyens, y compris nos courageux anciens combattants et leurs familles.

En tant que représentant des anciens combattants pour la Nation métisse de la Saskatchewan, je parlerai des choses qui comptent pour les anciens combattants métis. Ce qui est important pour les anciens combattants métis correspond essentiellement à ce qui est important pour les anciens combattants des Premières Nations et les anciens combattants inuits. Certaines de ces choses consistent simplement à échanger des histoires, à soutenir les anciens combattants et leurs familles, à soutenir la transition et à savoir quand la distinction est essentielle. Les peuples autochtones ont toujours été exclus de l'histoire et des histoires qui sont racontées. Un excellent exemple est le fait que peu de gens connaissent le rôle essentiel des transmetteurs de messages codés. Les Métis ont également connu ce sort, car la société et l'histoire ont souvent adopté une approche panautochtone lorsqu'il s'agit de raconter l'histoire et les réalisations de nos peuples. Comme nous nous sommes battus aux côtés de nos cousins des Premières Nations, il est important de faire la distinction et de veiller à ce que notre fierté métisse soit visible.

À cette fin, la Saskatchewan s'attache principalement à identifier les anciens combattants dans la province, à établir des liens avec eux, à les aider à établir des liens entre eux et à commencer à documenter et à recueillir leurs histoires et leurs expériences distinctes. Personnellement, je sais que, lorsque nous parlons de tout ce qui concerne les anciens combattants, il y a une coupure lorsqu'il s'agit des régions éloignées du Canada. Il y a un énorme fossé.

Merci.

• (1225)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Bouvier, si vous voulez prendre la parole, vous disposez de deux minutes.

M. Mervin Bouvier (ministre des Anciens Combattants, Métis Nation-Saskatchewan): Merci.

Je veux simplement réitérer l'importance de la culture et de la langue. Souvent, la culture et la langue ne sont pas suffisamment enseignées dans la société moderne. Là d'où je viens, beaucoup d'anciens combattants sont revenus à la maison et, bien souvent, ils ne comprenaient pas la culture qui a été... Ils comprennent la culture, mais les gens d'aujourd'hui ne savaient pas comment se présenter aux membres de la culture, surtout en ce qui concerne la langue ou le mode de vie, la façon dont ils vivent avec leur culture, alors l'éducation est très importante.

La santé mentale des anciens combattants était un gros problème. Ils ont oublié que leur santé mentale a une incidence sur leurs familles, ce qui est encore le cas aujourd'hui. Là d'où je viens, dans le Nord, j'ai vécu avec des anciens combattants toute ma vie. La plupart d'entre eux sont partis, mais il en reste encore. Ils ont besoin de beaucoup d'aide et de soutien en santé mentale.

Nous essayons en ce moment de créer une brochure sur tous les anciens combattants du peuple métis et des Premières Nations. Nous préparons cette brochure par le biais d'un partenariat. Toutefois, nous manquons de fonds, alors nous avons besoin de la contribution financière du gouvernement fédéral.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bouvier.

Nous allons maintenant commencer la première série de questions de six minutes chacune. J'invite Mme Wagantall à prendre la parole pour six minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous d'être ici aujourd'hui. Je suis très heureuse d'avoir l'occasion d'échanger avec vous.

Madame Grant, j'ai ici une petite citation, et je dois dire que vous avez vraiment touché une corde sensible chez moi à ce sujet. Elle vient de Hilaire Belloc. Il a vécu de 1870 à 1953, et il a dit: « Comprendre l'histoire d'une chose, c'est percer les mystères de son présent, et, plus encore, dévoiler les profondeurs de son avenir. » Autrement dit, on n'étudie pas l'histoire seulement pour savoir ce qui s'est passé. Nous étudions l'histoire pour comprendre ce qui se passe maintenant et, bien sûr, ce qui se passera dans l'avenir.

J'ai beaucoup aimé ce que vous nous avez dit. Vous avez parlé du présent et du fait que vous voyez de plus en plus de jeunes Noirs s'engager, par exemple dans le programme des cadets. Ce programme est très important pour moi.

Quelles idées avez-vous pour encourager plus de jeunes Noirs à participer au programme des cadets?

Mme Kathy Grant: Il n'y a pas que les Noirs. C'est tout le monde.

Mme Cathay Wagantall: Je suis tout à fait d'accord.

Mme Kathy Grant: Nous constatons que lorsque nous leur montrons des exemples, des photos et des images de nos histoires, et que nous les encourageons à visiter notre site Web, ils sont stupé-

faits de voir toute l'histoire qui s'y trouve. Je sais qu'hier ou il y a quelques jours, nous avons reçu 100 étudiants d'Ottawa. Nous avons pu leur raconter des histoires, et ils ont été stupéfaits de voir à quel point notre histoire est riche.

Mme Cathay Wagantall: Merci beaucoup pour ce travail. J'espère que cela donnera de bons résultats.

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à ces personnes de la Saskatchewan. C'est un plaisir de vous accueillir, vous qui venez de ma province. Je siège au Comité depuis 2017. En 2018, le Comité s'est rendu dans le Nord de la Saskatchewan, à Beauval. Je ne sais pas si vous considérez que c'est dans le nord de la province, mais, de notre côté, nous considérons que c'est le cas. Nous sommes également allés à Yellowknife, et j'ai eu l'occasion de discuter amplement avec d'anciens combattants autochtones.

Je veux simplement prendre un moment pour dire que l'issue de la bataille de la crête de Vimy n'aurait pas été la même pour les Canadiens sans les incroyables capacités en cartographie des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada et sans leur engagement à l'égard de toute cette opération. Au lieu de perdre 100 000 soldats, comme cela a été le cas pour la France et l'Angleterre, nous avons pu remporter la victoire là-bas. Je vous remercie, vous et vos ancêtres, de votre contribution.

Vous avez mentionné certaines des frustrations du passé qui subsistent, et je sais qu'à l'époque de la Seconde Guerre mondiale, des promesses ont été faites, mais elles n'ont pas été tenues. Pourriez-vous nous en parler brièvement? Ensuite, j'ai une citation à laquelle j'aimerais que vous réagissiez.

• (1230)

M. John Belanger: Je peux vous dire que j'ai une belle-mère qui vit avec nous depuis que je suis bébé. J'avais un an à l'époque. Malheureusement, mon père a participé à la Seconde Guerre mondiale, et lorsqu'il est revenu à la maison, il a travaillé comme pilote de brousse. Il a eu un accident, dans lequel ma mère est décédée. Je ne l'ai jamais connue parce que j'étais encore tout jeune, mais la dame dont je parle maintenant est bien vivante. Elle a pris soin de nous quand nous étions petits.

Quand j'y pense, il y avait beaucoup de problèmes dans la famille de mon père. Nous parlons tout le temps du syndrome de stress post-traumatique, et je peux vous dire que je sais qu'il en souffrait, mais il ne l'admettait pas parce que, à l'époque, notre habitation dans un endroit très éloigné. J'habite encore au nord de Beauval; pas très loin au nord, mais il n'y a rien là-bas. À l'époque, il n'y avait qu'une seule autoroute, et la moitié du temps, on se déplaçait à pied.

Mme Cathay Wagantall: J'allais dire qu'une personne qui connaissait Louis Roy a parlé de lui. Je ne sais pas si vous savez de qui il s'agit. Il était un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Il a dit à cette personne qu'ils avaient marché pendant trois jours pour se rendre à Meadow Lake afin de pouvoir s'enrôler.

M. John Belanger: Étiez-vous là lorsqu'on a souligné la retraite de Louis Roy, il y a quelques années, et qu'on lui a donné son paiement pour son service durant la Seconde Guerre mondiale?

Mme Cathay Wagantall: Je ne crois pas que j'étais là pour cela. Nous avons vu qu'on avait érigé une sorte de monument pour qu'on se souvienne du service des anciens combattants.

Je l'ai rencontré, et c'est un homme remarquable. Son histoire est vraie, et je pense que c'est une histoire qui est transmise aux autres générations.

Mon amie Marj Matchee l'a rencontré ce jour-là, et je pense que son histoire devrait figurer parmi les histoires que vous avez mentionnées. Les anciens combattants sont revenus et on leur a promis des terres, mais cela ne s'est pas concrétisé. Ce n'est pas ce qui s'est passé. Quand je parle d'histoire, je parle du passé. On a dit que cette question doit être réglée, et elle ne l'a toujours pas été. Je sais que beaucoup d'entre eux ne sont plus ici, mais leurs familles sont toujours là.

Il y a un document dans le manuel des politiques des conservateurs qui indique qu'il faut s'occuper de cette question, et j'espère que nous serons en mesure de le faire.

M. John Belanger: Je n'ai pas tout à fait terminé ce que j'allais vous dire.

Mme Cathay Wagantall: Je suis désolée.

M. John Belanger: Je voulais dire que, il y a 30 ans, lorsque j'ai parlé à mon père — je suis revenu en Saskatchewan alors que j'étais encore en service —, il m'a dit que le gouvernement fédéral lui avait offert une indemnité de 10 000 \$. C'était il y a longtemps. Mon père a dit qu'il l'accepterait, mais que ce n'était pas à lui de décider. En fin de compte, il ne l'a pas obtenue. Il m'a dit: « Je ne verrai jamais la couleur de cet argent. » Je lui ai dit que je le dépenserais pour lui, mais, bien sûr, ils l'ont accordé à ma belle-mère, ce qui est formidable. Il a dit qu'il faudrait trop de temps pour obtenir le paiement, qu'il y avait tout simplement trop de formalités administratives, et c'était le cas. Je pense que c'est près de 20 ans après sa mort qu'il a obtenu une indemnité.

Mme Cathay Wagantall: C'était 20 ans après son décès.

Le président: Merci, monsieur Belanger.

J'invite maintenant M. Bryan May à prendre la parole pour six minutes.

Allez-y, monsieur May.

M. Bryan May (Cambridge, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Mes questions s'adressent à vous, madame Grant.

Tout d'abord, je vous remercie de votre présence.

L'une des raisons pour lesquelles j'ai présenté cette motion visant à mener cette étude, c'est que j'ai eu l'honneur et le privilège de représenter le ministre de la Défense nationale l'an dernier, il y a près d'un an et demi maintenant, à Pictou, pour la commémoration et les cérémonies du Souvenir du 2^e Bataillon de construction. J'en ai appris sur l'histoire et j'ai rencontré plusieurs militants et historiens qui m'ont raconté des récits.

Je suis d'accord avec vous. Je crois que c'est une question d'éducation. Je pense que nous devons commémorer le passé et combler les lacunes actuelles.

Je me demande si vous pourriez nous parler des efforts déployés. Je sais que la ministre Petitpas Taylor a appelé les organisations à présenter une demande. Je crois que le financement initial s'élevait à environ 370 000 \$. Je pense que, pas plus tard que le 7 novembre, un montant supplémentaire de 500 000 \$ a été mis à la disposition des organisations qui présentent des demandes dans le cadre du programme pour des projets axés sur l'éducation. Je me demande si

vous connaissez des organisations qui envisagent de présenter une demande ou qui ont présenté une demande et si vous savez quels projets sont mis en œuvre.

• (1235)

Mme Kathy Grant: Je pense que c'était 225 000 \$ l'an dernier, et 500 000 \$ cette année.

En ce qui concerne les 225 000 \$, chaque groupe ou organisation a pu demander jusqu'à 25 000 \$. Nous avons présenté une demande, et nous avons obtenu 25 000 \$. Nous avons lancé notre site Web portant sur le 2^e Bataillon de construction le 7 novembre. Pour réaliser ce projet, nous avons travaillé en partenariat avec le conseil scolaire du district de la région de York et avec des anciens combattants. J'encourage tout le monde à le consulter.

Un certain nombre de groupes ont présenté une demande, notamment un groupe en Colombie-Britannique. L'une des membres — Door Gibson — est une capitaine à la retraite.

J'ai travaillé en tant qu'historienne dans le cadre des excuses présentées au 2^e Bataillon de construction. Nous avons travaillé avec Bibliothèque et Archives Canada pour veiller à ce que les documents soient numérisés. Les documents ont tous été numérisés et rendus accessibles en ligne avant la présentation des excuses, et pas plus tard qu'hier, on a annoncé qu'ils feront partie de la Mémoire du monde de l'UNESCO. Les enseignants peuvent y trouver des sources primaires pour les partager avec leurs élèves.

M. Bryan May: Je vous en félicite. C'est une réalisation exceptionnelle.

J'ajouterais, à l'intention de ceux qui suivent nos délibérations, que, si je ne m'abuse, les demandes reliées au financement de 500 000 \$ peuvent être présentées jusqu'à la fin de janvier 2025...

Mme Kathy Grant: On peut demander jusqu'à 50 000 \$. Des étudiants d'Ottawa sont venus il y a quelques jours, et nous les avons encouragés à présenter une demande. Nous leur avons dit: « Une école de la province, comme la vôtre, peut demander jusqu'à 50 000 \$ ».

L'autre... Je crois qu'il s'agissait du conseil catholique de la région de York, à Toronto. Il a dit qu'il était prêt à travailler avec d'autres écoles.

Nous encourageons les écoles à présenter une demande et nous serons heureux de travailler avec elles.

M. Bryan May: Je voudrais maintenant parler d'un événement qui a eu lieu. Je crois savoir que vous avez été invitée par l'ambassade de France à Ottawa à assister au 95^e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy. Je me demande si vous pouvez nous faire part de votre expérience et de ce que vous avez retenu de cette commémoration.

Mme Kathy Grant: Nous y sommes allés.

Ce que beaucoup de gens ne savent pas, c'est qu'il y avait une personne du nom de « Curley » Christian. Curley Christian a perdu ses quatre membres lors de la bataille de la crête de Vimy et il a survécu. Il se trouve que nous avons son album de découpages qui remontent à l'époque où il était à Vimy, et nous l'avons donné au Musée canadien de la guerre. Nous avons appris que sa petite-fille, Anne Christian-Hansen, vit en fait à Ottawa.

C'était une excellente occasion de raconter cette histoire parce que beaucoup de gens ne savent pas que la seule personne qui a perdu ses quatre membres lors de la bataille de la crête de Vimy et qui a survécu venait du Canada. C'est un récit intéressant même pour le Commonwealth, donc pour le Canada et le Commonwealth.

M. Bryan May: Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre collaboration avec le Musée canadien de la guerre?

Je sais que le 100^e anniversaire du 2^e Bataillon de construction était en 2016 et que le musée travaille à... Nous venons d'entendre le témoignage d'un représentant...

Mme Kathy Grant: Vous voulez dire M. Petrou.

M. Bryan May: ... du Musée canadien de la guerre.

Je me demandais si vous pouviez nous en dire plus à ce sujet.

Mme Kathy Grant: Pour le 100^e anniversaire du 2^e Bataillon de construction, nous avons organisé une exposition au Musée canadien de la guerre. Il en est question d'ailleurs sur le site de CBC. Nous avons pu demander à des descendants de nous raconter leur histoire.

Je sais qu'au Musée canadien de la guerre, il y a actuellement une courtepoinette sur laquelle figurent les membres.

La semaine dernière, nous y étions avec Agatha Dyer, Mère de la Croix d'argent. Elle nous aide également à faire connaître l'histoire.

• (1240)

M. Bryan May: C'est excellent.

Je ne suis pas sûr d'avoir le temps de poser une autre question et d'obtenir une réponse. Je me contenterai donc de vous remercier de votre présence et du travail que vous continuez à accomplir pour faire connaître le bataillon.

Mme Kathy Grant: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bryan May.

[Français]

Je cède maintenant la parole pour les six prochaines minutes au second vice-président du Comité, soit M. Luc Desilets.

M. Luc Desilets: Merci, monsieur le président.

Je remercie les trois invités d'être parmi nous.

Il y a quelque chose que j'ai trouvé touchant dans vos présentations, madame Grant et monsieur Belanger. Monsieur Belanger, votre nom a une consonance très québécoise, d'ailleurs. Ce qui me touche, c'est que vous poursuivez l'œuvre de vos parents, en quelque sorte. C'est particulièrement votre cas, madame Grant. Pour votre part, monsieur Belanger, vous en faites mention. C'est vraiment fantastique que vous puissiez perpétuer ce travail et en faire mention. Cela me touche vraiment.

Madame Grant, j'aurais quelques questions pour vous.

Selon vous, pourquoi votre père avait-il ce profond besoin ou désir de faire des recherches et de faire connaître l'histoire des vétérans noirs? D'où cela lui venait-il?

Mme Kathy Grant: Je parle beaucoup plus anglais que français.

[Traduction]

Je vais répondre à votre question.

Mon père est venu de la Barbade afin de se porter volontaire pour combattre pour le Canada pendant la Seconde Guerre mondiale. Il était dans l'armée canadienne et dans les forces aériennes canadiennes. Avant de mourir, en 2005, il m'a dit, « Kathy, je veux que tu perpétues l'héritage que j'ai laissé en racontant l'histoire de nos vétérans noirs ». Il a également demandé à une certaine Sarah Onyango de faire la même chose. Je l'ai rencontrée aux funérailles de mon père. Cela fait 20 ans et nous continuons à raconter les histoires, que ce soit en communiquant avec le ministère de la Défense nationale ou avec le ministère des Anciens Combattants.

C'est une promesse que j'ai faite à mon père. Je vais continuer à le faire et mes enfants le feront aussi.

[Français]

M. Luc Desilets: Je vous dis bravo.

Selon vous, l'histoire des militaires et des vétérans noirs est-elle suffisamment bien consignée aujourd'hui? Vous contribuez à le faire, mais, généralement, est-ce suffisamment bien consigné?

[Traduction]

Mme Kathy Grant: Je ne sais pas si je suis censée mettre cette oreillette ou...

[Français]

Pouvez-vous répéter la question?

M. Luc Desilets: Oui, je vais reprendre ma question.

Aujourd'hui, en 2024, l'histoire des militaires et des vétérans noirs est-elle suffisamment bien consignée, selon vous?

[Traduction]

Mme Kathy Grant: Il y a des gens qui le font bien. Je dirais que plus de 70 % de l'information sur le 2^e Bataillon de construction qui circule et qui est publiée contient des renseignements erronés. Très peu de personnes ont des connaissances dans ce domaine. Je constate que, bien souvent, ce ne sont pas elles que l'on consulte. Très peu de gens possèdent ces connaissances. Je constate que beaucoup font des copier-coller d'information et n'ont pas les connaissances nécessaires.

Des gens disent qu'ils ont désamorcé des mines terrestres et qu'ils ont retiré des hommes du champ de bataille. Il y a beaucoup d'images de soldats américains, et non de soldats canadiens. Cela se produit dans les médias et aussi dans les écoles. Nous essayons de corriger cela. C'est un processus continu. Je sais que sur notre nouveau site Web, une page sera consacrée aux mythes et à l'information erronée, afin que les renseignements soient présentés avec précision.

[Français]

M. Luc Desilets: Vous en faites beaucoup, mais, selon vous, à qui revient cette responsabilité de fouiller, de perpétuer l'histoire et de mettre en valeur le travail des Noirs? Est-ce à Anciens Combattants Canada? Est-ce à des organismes quelconques du secteur privé ou communautaire?

[Traduction]

Mme Kathy Grant: Je dirais que c'est la responsabilité de chacun. Par l'intermédiaire de notre groupe, Legacy Voices, nous travaillons directement avec les écoles et nous les encourageons à communiquer l'information à d'autres écoles.

L'année dernière, nous avons transmis l'information à un enseignant italien — je crois qu'il travaillait à l'école publique Oscar Peterson. Il a reçu le Prix du Gouverneur général pour l'excellence en enseignement de l'histoire, pour avoir utilisé l'information sur le 2^e Bataillon de construction dans le cadre de son travail. Nous sommes allés à Bibliothèque et Archives Canada et nous avons pu transmettre ces renseignements aux élèves. Les élèves ont pu créer des sites Web pour chaque soldat sur lequel ils ont fait des recherches.

Je pense que c'est la responsabilité de chacun. C'est une responsabilité commune. Si nous continuons à dire aux gens d'apprendre une histoire et de la faire connaître, je pense que plus de gens seront au courant.

Merci.

• (1245)

[Français]

M. Luc Desilets: Félicitations pour ce prix.

Vous avez utilisé tantôt une expression que j'ai de la difficulté à comprendre. Vous avez parlé de racisme déraisonnable. Qu'entendez-vous par là?

[Traduction]

Mme Kathy Grant: En consultant les dossiers de Bibliothèque et Archives Canada, on trouve de nombreux exemples. Pour vous donner un exemple, on recrutait une personne au Manitoba. C'était un étudiant en médecine. Il s'appelait Hewburn Greenidge. Lorsqu'il est allé passer un examen, le médecin militaire a dit au médecin civil, « je suis heureux que vous examiniez le nègre ». Ces mots se trouvent à Bibliothèque et Archives Canada. On y trouve de nombreux exemples. Il y a des propos qu'on ne peut vraiment pas présenter dans les écoles. Souvent, il faut les masquer.

Voilà quelques exemples. Il y en a au moins 10 ou 15. Lorsqu'ils sont allés se faire recruter à Toronto et qu'ils ont demandé s'ils étaient prêts à accepter un peloton, aucun groupe n'a dit qu'il en accepterait un. Ils se sont adressés à environ 75 d'entre eux. Ces documents se trouvent à Bibliothèque et Archives Canada. Ils ont déjà été numérisés. Certains disaient qu'il s'agissait d'un régiment en kilt et qu'ils ne pouvaient pas accepter de soldats noirs, ou que s'ils le faisaient, cela empêcherait des soldats blancs, ou des soldats dignes de ce nom, d'entrer dans le régiment.

Ce sont là quelques exemples de racisme que nous avons vus. Je sais que des membres de la communauté noire voulaient servir et s'engager dès le début. Ce sont les restrictions imposées par les commandants qui les en ont empêchés, mais certains d'entre eux sont allés à Ypres, à Vimy et ailleurs. Nous avons des exemples.

Merci.

[Français]

M. Luc Desilets: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Merci, monsieur Desilets.

[Traduction]

Passons maintenant à Mme Blaney, s'il vous plaît, pour six minutes.

Mme Rachel Blaney: Merci.

Je trouve les témoignages tellement intéressants.

Je tiens à vous remercier, monsieur Bélanger, d'avoir servi le pays.

Je tiens également à vous remercier, madame Grant, de perpétuer l'héritage de votre père. Je vous remercie de votre contribution et de l'engagement générationnel que vous avez pris.

Tout d'abord, madame Grant, un vétéran autochtone est venu témoigner devant notre comité au début de notre étude. Il a parlé d'un espace réservé aux vétérans autochtones leur permettant de se réunir, de parler de leurs expériences, de communiquer et de faire participer ACC afin qu'il en apprenne davantage sur ce qui se passe au sein de cette communauté à tous égards — l'histoire et ce que les vétérans vivent.

Pensez-vous que cela serait utile pour la communauté des vétérans noirs également? Il s'agirait d'un espace où ils pourraient se réunir et discuter, et qui permettrait à ACC de tirer des leçons sur la façon d'améliorer la prestation des services. Après ce que vous venez de dire, soit qu'il faut clarifier l'information sur l'histoire et la corriger quand d'autres sources diffusent de l'information erronée, il pourrait s'agir aussi d'un élément.

Mme Kathy Grant: Je sais que l'année dernière, le ministère des Anciens Combattants a eu une occasion de recueillir les témoignages de ce qu'il a appelé le groupe des PANDC — je déteste ce terme —, puis il a regroupé les vétérans noirs et les vétérans à la peau brune. Ils ont refusé, car ils ont chacun leur propre histoire à raconter.

Anciens Combattants Canada a alors organisé différentes séances. Il a demandé à des membres de la communauté des vétérans noirs de venir parler de leur expérience avec le ministère. Je pense que c'est une démarche très positive. C'est tout récent. Je n'ai pas lu les rapports qui en ont découlé, mais de nombreux vétérans noirs à qui nous avons parlé nous ont dit qu'ils avaient beaucoup aimé l'initiative. Ils avaient constaté que, parfois, lorsqu'ils s'adressaient à Anciens Combattants Canada, on ne les prenait pas au sérieux. Je pense qu'il y a de l'espoir pour l'avenir. Je pense qu'en racontant leurs histoires et leurs expériences, les choses changeront parce qu'ils diront de quoi ils ont besoin pour améliorer leur situation.

• (1250)

Mme Rachel Blaney: Peut-être serait-il encore plus utile de prévoir des séances un peu plus régulières pour continuer à réunir ces groupes. La participation de différentes personnes permettrait à ACC de mieux comprendre leur réalité.

Mme Kathy Grant: Je pense que chacun des groupes connaît son expérience. Ils ne veulent pas que quelqu'un d'autre aille raconter leur histoire. Elle leur appartient. C'est leur expérience.

Mme Rachel Blaney: Je vous remercie.

Monsieur Belanger, j'aimerais revenir à vous. Vous avez parlé de l'éloignement de nombreuses collectivités. Bien des membres de collectivités, en particulier de collectivités autochtones, nous ont dit que, parce qu'elles sont très éloignées, il peut être difficile d'avoir accès aux services.

Monsieur Bouvier, vous avez parlé du besoin d'avoir du soutien et des services qui sont adaptés à la culture des personnes qui reviennent.

Je pourrais peut-être vous demander à tous les deux de parler des difficultés que posent l'éloignement de votre collectivité et l'accès aux services, ainsi que de ce qui serait approprié sur le plan de la culture.

M. John Belanger: Je reviens à la jeune dame qui m'a posé la question lorsqu'elle est venue à Beauval. À l'époque, Louis Roy a dû marcher pendant trois jours pour pouvoir s'enrôler. Eh bien, c'est très loin du réseau dont je parle. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, car il y a des routes qui mènent jusque-là maintenant.

Le ministère des Anciens Combattants utilise la Légion pour transmettre de l'information. Nous n'avons pas de filiale de la Légion. La plus proche se trouve à deux heures et demie de route. Nous ne pouvons pas y accéder. C'est difficile. Nous aurions besoin de quelqu'un à qui nous adresser, par exemple. À l'heure actuelle, même moi, je ne peux pas me rendre dans une filiale de la Légion. Je dois y aller en voiture. Il faut deux heures et demie pour s'y rendre. S'ils n'ont pas l'information par l'intermédiaire d'Anciens Combattants Canada, cela prend beaucoup de temps.

Il y a eu une énorme coupure lorsque j'ai quitté le service. J'ai été blessé pendant mon service. J'ai fait mes démarches auprès d'Anciens Combattants Canada et, étant donné l'endroit où je vivais à l'époque, j'ai eu beaucoup de mal à obtenir les services dont j'avais besoin.

Mme Rachel Blaney: Monsieur Bouvier, je sais que vous avez parlé un peu de la question de la langue et de l'idée d'essayer de rétablir certaines choses et de fournir de l'aide qui soit adaptée sur les plans culturel et linguistique. Je me demande si vous pouvez nous parler de ces lacunes et de ce que vous essayez de faire pour les combler.

M. Mervin Bouvier: Les barrières linguistiques et culturelles touchent parfois beaucoup de gens qui vivent dans nos collectivités. Nous vivons dans environ 18 collectivités du côté nord-ouest. Souvent, les gens ne connaissent pas la culture des gens et ne savent pas comment ils sont. Ils ont une façon différente de se présenter dans leur culture et dans leur langue. Vous savez, ce sont les transmetteurs en code qui nous ont sauvés, je pense, lorsque l'Allemagne se battait pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ce n'est pas revenu. Cette langue n'est pas revenue pour nous permettre de trouver notre identité. Au lieu de cela, la société moderne a continué d'avancer. Nous n'avons pas pu comprendre notre propre langue. Certains d'entre nous ont continué, et nous avons été obstacle.

L'essentiel est d'avoir des ateliers, des services et des programmes dans notre culture et dans notre langue, et de faire comprendre aux gens que c'est là que se trouve l'obstacle bien souvent. Diffuser des programmes, parce que nous n'avons rien dans la composante culturelle. Il s'agit toujours d'une composante moderne. Nous devons veiller à ce que ce soit à la fois axé sur la composante culturelle et sur la composante moderne, afin que les deux parties se comprennent et soient sur un pied d'égalité.

Mme Rachel Blaney: Merci.

Le président: Merci, madame Blaney.

Nous aurons maintenant deux interventions de quatre minutes.

J'invite mon ami Fraser Tolmie à prendre la parole pour quatre minutes, s'il vous plaît.

M. Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Je suis ravi que vous soyez mon ami.

Je remercie les témoins de leur présence.

Madame Grant, merci d'avoir écouté votre père, de respecter sa volonté et d'être capable de rappeler le passé pour lui rendre hommage.

À nos invités qui ont servi, je vous en remercie.

Je sais que ma collègue, Mme Wagantall, a mentionné la Saskatchewan. Comme je viens de Moose Jaw, je me réjouis que nous soyons plus nombreux que les Ontariens ici aujourd'hui. Nous vous sommes reconnaissants de votre présence, et c'est pourquoi nous le mentionnons.

Madame Grant, mon oncle était originaire de la Jamaïque. Lorsque j'étais enfant, les Noirs et les Blancs... Il n'y avait que ma famille. Ce n'est que lorsque l'on est confronté à certains commentaires que font d'autres personnes... C'est quelque peu dégoûtant, à mon avis. Je vous suis reconnaissant d'être ici et de pouvoir en parler.

L'une des choses dont nous sommes fiers, en tant que Canadiens, c'est le chemin de fer clandestin. Dans votre témoignage d'aujourd'hui, vous nous dites que nous sommes peut-être fiers du chemin de fer clandestin, mais qu'il reste du travail à faire.

J'aimerais revenir un peu sur ce que vous disiez à propos des médias américains et de la mesure dans laquelle l'image des Noirs dans l'armée canadienne ne correspond pas exactement à ce que nous pensons. Que faites-vous pour contrer cela et montrer ce qui s'est réellement passé?

• (1255)

Mme Kathy Grant: Je tiens à préciser qu'on utilise des images américaines de soldats noirs dans les médias et les publications canadiennes. Ce ne sont pas les Américains, mais bien les Canadiens qui ont de l'information erronée. Peu importe le nombre de fois que nous leur disons de ne pas utiliser telle image, et ils nous disent qu'ils ne l'utiliseront pas... Bien sûr, même à l'occasion du jour du Souvenir, CBC a diffusé une image de ces trois mêmes Noirs américains et indiqué qu'ils étaient des membres du 2^e Bataillon de construction.

Il faut que la situation change. Je pense qu'il doit y avoir un site qui indique qu'on ne doit pas utiliser ces images pour que... Je sais qu'en parlant... Je suis très heureuse de rencontrer ces gens de la Saskatchewan, car le plus âgé des vétérans noirs de la Seconde Guerre mondiale est né à Tisdale, en Saskatchewan, et s'appelle Alvie Burden. Je crois qu'il vit à Vernon, en Colombie-Britannique. Il aura 103 ans en janvier. Il a reçu des fonds. Je crois qu'on avait versé une sorte de liquide sur lui. Je crois qu'ils ont eu environ 20 000 \$. C'était un peu comme un gaz ou quelque chose du genre, Il a donc pu bénéficier de cela.

M. Fraser Tolmie: Merci pour votre réponse.

Je vais maintenant vous poser ma prochaine question. Les Canadiens utilisent les médias américains — je veux dire notre propre radiodiffuseur, CBC. Qu'est-ce que cela révèle sur nous, le fait que nous n'utilisons pas nos propres images et documents historiques. Parle-t-on ici d'une forme de négligence?

Mme Kathy Grant: Je dirais que les documents sont mal identifiés.

M. Fraser Tolmie: Ils sont mal identifiés. D'accord.

Mme Kathy Grant: Parfois, ils n'ont pas reçu la note qui indique qu'il y a eu un changement. Je sais — qu'il s'agisse de Bibliothèque et Archives Canada, du Musée canadien de la guerre, etc. — qu'ils avaient des images mal identifiées il y a peut-être huit ou neuf ans, qu'elles ont été retirées et qu'elles ont été correctement identifiées. Cependant, des gens ont encore les renseignements erronés. Je pense qu'il faut simplement s'assurer que les enseignants sont informés, et c'est ce que nous faisons avec les écoles. Nous leur disons « si vous voyez cette image, ne l'utilisez pas ».

M. Fraser Tolmie: D'accord.

L'une des choses que vous avez abordées... Vous savez, j'ai été moi-même dans l'armée, mais j'ai aussi été cadet de l'air et j'adorais le programme des cadets. C'était un programme fantastique, qui m'a permis de rencontrer des cadets de toutes sortes de cultures et d'origines différentes, ce qui signifie que c'est une organisation très ouverte. C'est aussi un outil de recrutement. J'aimerais savoir ce que vous pensez de la décision de ce gouvernement de réduire le budget des programmes de cadets.

Mme Kathy Grant: Je ne peux pas me prononcer là-dessus. Je peux toutefois vous parler d'une personne du nom de Stephen Blizzard, qui a travaillé en étroite collaboration avec les cadets. Je pense que le simple fait de travailler avec les cadets et de les entendre raconter leurs histoires... Je les trouve très respectueux, quelle que soit leur couleur, ils sont simplement ouverts. Ils ont une ouverture et une volonté manifestes.

Même le jour du Souvenir, lorsque nous avons reçu Agatha Dyer, mère décorée de la Croix d'argent, un cadet est venu la voir et voulait en savoir plus sur son histoire. L'idée est que chacun puisse raconter son histoire. Je pense que les cadets eux-mêmes, que leur budget soit réduit ou non, ont cette motivation pour que cela se poursuive.

• (1300)

Le président: Merci beaucoup.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à l'un de nos collègues, M. Matthew Green, qui remplace Mme Blaney.

Les quatre dernières minutes vont à M. Sean Casey.

Allez-y, s'il vous plaît, monsieur Casey.

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins.

Merci, monsieur Belanger, de votre service.

J'aimerais commencer par vous, monsieur Belanger. Je sais que votre organisation a récemment tenu une commémoration à l'occasion de la Journée nationale des vétérans autochtones. Pouvez-vous nous parler un peu de cette cérémonie et de la façon dont votre communauté souligne cette journée?

M. John Belanger: Ce qui se passe dans notre communauté pendant... Parlez-vous bien du 8 novembre?

M. Sean Casey: Oui.

M. John Belanger: Les écoles de notre communauté organisent un rassemblement pour la journée des vétérans à l'intention de tous les élèves. Nous avons deux écoles, et chacune organise un événement ce jour-là. Quand on arrive, tous les jeunes de l'école primaire, à partir de la maternelle, savent ce qu'est le jour du Souvenir. On va ensuite à l'école secondaire et, bien sûr, les élèves

connaissent le jour du Souvenir. C'est un grand événement. Puis, le jour du Souvenir en tant que tel, le 11 novembre, la communauté se réunit. Il y a une marche, des prières et tout un rassemblement au cénotaphe, qui se situe en plein cœur du village.

M. Sean Casey: J'ai remarqué sur votre site Web que la cérémonie est privée, pour les familles et leurs proches. Est-ce bien cela?

M. John Belanger: Non.

M. Sean Casey: D'accord.

M. John Belanger: Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à y participer. Nous encourageons les gens à venir. Je vous dirais même que les gens des villages voisins viennent chez nous, à Île-à-la-Crosse, à cause du manque de participation au sein de leurs propres communautés. Nous sommes très heureux de les accueillir dans notre communauté.

M. Sean Casey: Je regarde le site de la Métis Nation-Saskatchewan, et ce qui me frappe, c'est la mention d'une cérémonie privée pour les vétérans métis et leurs familles à l'occasion de la Journée des vétérans autochtones. Ce qui m'a frappé, c'est que cette cérémonie privée a été diffusée en direct.

M. Mervin Bouvier: Je pense que vous parlez de Batoche.

M. Sean Casey: Oui.

M. Mervin Bouvier: Nous avons tenu une cérémonie là-bas le 8 novembre. Des vétérans de l'armée et des membres de la GRC des environs de Duck Lake se sont alors réunis. C'était une cérémonie autochtone en soutien aux vétérans. Elle s'est tenue à Batoche, en appui aux vétérans autochtones, métis et des Premières Nations.

M. Sean Casey: Je vous remercie.

Madame Grant, vos commentaires sur les interactions des vétérans noirs avec Anciens Combattants Canada ont retenu mon attention. Si j'ai bien compris votre commentaire, il est évident, pour les vétérans noirs, qu'ils sont traités différemment dans les conversations qu'ils ont avec des gens d'autres communautés.

Tout d'abord, ai-je bien résumé vos propos? Je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus à ce sujet et sur ce que vous recommanderiez à Anciens Combattants Canada pour améliorer la situation.

Mme Kathy Grant: J'ai parlé à quelques vétérans noirs... Je ne dirais pas que c'est généralisé. Je pense qu'ils étaient très heureux de pouvoir se faire entendre à la suite de ce qu'Anciens Combattants Canada a fait pour modifier la façon dont il recueille l'information. Ils ont expliqué qu'ils trouvaient que c'était plus facile.

De plus, ils ont dit que lorsqu'ils parlent avec une personne membre de la communauté noire plutôt qu'avec quelqu'un qui n'en fait pas partie, les rapports sont meilleurs parce que la personne comprend mieux la communauté et sa culture. Ce pourrait être quelque chose à favoriser, que quand ils appellent, un membre de leur communauté, susceptible de mieux les comprendre, leur réponde. Ce ne serait peut-être pas seulement vrai pour la communauté noire. Les Autochtones auraient peut-être de meilleurs rapports avec d'autres Autochtones, susceptibles de mieux comprendre certaines choses ou certaines façons de parler. C'est ce que je recommanderais.

• (1305)

M. Sean Casey: Merci.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Casey.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): J'invoque le Règlement.

Le président: Oui, allez-y.

M. Matthew Green: Merci, monsieur le président.

Je m'excuse d'être arrivé en retard, mais, compte tenu de certaines réflexions exprimées dans les témoignages, je me demande si vous pourriez offrir aux témoins la possibilité, s'il y a d'autres vétérans qui ont des témoignages à nous transmettre pour le bien de cette étude, de nous les fournir par écrit pour que nous en tenions compte dans la préparation de notre rapport final. D'autres personnes, qui n'ont peut-être pas eu l'occasion de venir témoigner, pourraient nous fournir leurs observations par écrit pour nous éclairer dans la rédaction de notre rapport.

Le président: Merci beaucoup.

Je peux également vous dire que notre greffière fait un travail considérable pour communiquer avec différents témoins afin d'obtenir plus de renseignements dans le cadre de notre étude, comme nous l'avons fait dans notre étude sur les vétérans.

J'aimerais maintenant remercier les témoins au nom du Comité et en mon nom personnel.

Je vais commencer par vous, madame Kathy Grant. Je dois dire que je suis aussi votre page Facebook. Mme Grant est historienne pour les Black Canadian Veterans Voices.

Nous avons également entendu M. Mervin Bouvier, de la Métis Nation-Saskatchewan.

[Français]

M. Bouvier y occupe le poste de ministre des Anciens Combattants. De cette même nation, nous avons aussi parmi nous le vétéran M. John Belanger.

Sur ce, les membres du Comité souhaitent-ils que je lève la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: Je remercie les interprètes, les techniciens, la greffière et l'analyste.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>